

# DONNER DE L'ÉLAN À CEUX



# QUI FONT AVANCER LE COLLECTIF.

Le Crédit Agricole accompagne les associations pour les aider à agir pour tous.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ







DOSSIER - RURALITÉ : UNE CHANCE POUR LA FRANCE p.15



INVITÉ DU MOIS - JEAN GATEL p.22



LE CAHIER DES RÉSEAUX p.35

#### **ACTUALITÉS**

- 5 Édito
- 6 Actualité Juridique et institutionnelle
- 10 Actualité Société
- 2 Actualité Social sans frontières

#### DOSSIER SPÉCIAL

15 - Ruralité : une chance pour la France

#### INVITÉ DU MOIS

22 - Jean Gatel, professeur d'économie, expert en sciences sociales

#### MÉTIERS

- 24 L'autonomie en actions NACRE : des aides à domicile, perles de la prévention
- 29 Décryptage. Habitat des personnes fragilisées : le partage comme solution
- 33 Les coups de cœur du Jas

#### LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 SSAD : l'ADMR plébiscite la réforme
- 38 Santé mentale : la Mutualité Française se mobilise
- 40 Nexem. Michel Caron : plaidoyer pour un meilleur accueil des MNA



Depuis sa création, le Jas n'a cessé de suivre l'actualité avec un regard sans concession, et avec le souci d'apporter sa contribution à la construction d'un monde plus fraternel faisant de la solidarité, du développement durable, de la citoyenneté et de la proximité des objectifs incontournables.

Si vous souhaitez que le Jas puisse poursuivre avec vous cette ambition,

# ABONNEZ-VOUS PERSONNELLEMENT AU TARIF EXCEPTIONNEL DE 41 €!



Oui, je m'abonne pour 1 an au Journal des Acteurs Sociaux à titre personnel au tarif exceptionnel de 41 euros TTC au lieu de 75 euros

JE RÈGLE PAR:	ADRESSE DE LIVRAISON
☐ Chèque ci-joint à l'ordre du Journal	Nom/Prénom:
des Acteurs Sociaux	Adresse:
☐ Virement bancaire à réception de facture	Code postal:
☐ CB en commandant sur www.lejas.com	e-mail : Téléphone :



#### Le JAS

13, boulevard Saint-Michel - 75 005 Paris - Tél.: 01 53 10 24 10 - Fax: 01 53 10 24 19 mail: redaction@lejas.com

#### RÉDACTION

Directeur éditorial: Jean-Louis Sanchez, Directrice déléguée: Karine Senghor Rédacteur en Chef: Christophe Robert Directeur artistique: Ylli Demneri

Ont collaboré à ce numéro : Garance Chesné, José-Marie Latour, Olivier Van Caemerbèke,

Hélène Padieu, Estelle Camus.

#### Comité de rédaction et de conseil :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; Louis Amoroso, membre du bureau de la FADEPAPE ; Alain Cantarutti, directeur général de la Fédération des centres sociaux ; Hervé Carré, médiateur de la ville d'Angers, consultant ; Maryse De Wever, directrice de la communication de la FEHAP; Vincent Figureau, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; Bernard Foucaud, consultant ; Luc Gateau, président de l'UNAPEI; Didier Lesueur, directeur général de l'ODAS : Mohamed L'Houssni, directeur de l'association RETIS; Catherine Nironi, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; David Passeron, responsable de la communication du RENESS; Marie-Christine Paviet, directrice général de Saint-Jean-de-Maurienne ; Jean-Claude Placiard, consultant; Jean-Marie Poujol, secrétaire général de NEXEM; Jean-Paul Raymond, directeur de la DASES de Paris ; Jacky Richard, délégué général du Pacte Civique ; Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA; Marie-Christine Sarre, directrice de la solidarité de la ville de Toulouse ; Cédric Szabo, directeur général de l'AMRF; Jérôme Voiturier, directeur général de l'UNIOPSS.

#### ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication : Jean-Louis Sanchez Directrice déléguée : Karine Senghor

#### **ANNONCES CLASSÉES:**

Tél.: 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS:

Maria Lillo (responsable)

Tél.: 01 53 10 24 10

Mail: maria.lillo@lejas.com

Tarifs: 1 an/10 numéros
France: 75 euros - Étranger: 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

**PUBLICITÉ:** PLC - Tél.: 01 45 26 08 30 Fax: 01 42 82 97 04

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420743 346 Siège social: 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris Numéro de commission paritaire: 1223 T 85246 Mensuel - Dépôt légal: mars 2021 - ISSN: 2275-4709

PAO: Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France chez GDS



# ÉDITORIAL JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

# Le maître des horloges

e classement de la France dans le palmarès des États ayant vacciné leur population n'est pas brillant, avec un ratio de moins de 10% de personnes vaccinées. Mais avant de critiquer nos gouvernants, il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de décider quand les avis de la Haute Autorité de Santé (HAS), sur lesquels doivent être fondées leurs décisions, sont souvent contradictoires. On l'a notamment déploré avec l'épisode du vaccin AstraZeneca, qui dans un premier temps devait être réservé aux moins de 65 ans, alors qu'il est dorénavant recommandé aux plus de 55 ans. Et, quand à cette difficulté s'ajoutent la défiance de nos concitoyens envers la vaccination, le poids de la bureaucratie et l'irresponsabilité des médias, on doit forcément relativiser la seule responsabilité des pouvoirs publics.

Pour autant, ce souci d'objectivité ne doit pas atténuer un nécessaire devoir de vigilance. Car contrairement à ce qu'affirmait récemment le président de la République, le maître des horloges ne devrait pas être le virus, mais l'action politique. À condition de redonner toutes ses lettres de noblesse à l'art de gouverner. En commençant par rappeler que gouverner c'est prévoir, ce que n'ont pas su faire les dirigeants de notre pays depuis deux ou trois décennies, comme l'a relevé la Cour des Comptes dans un rapport publié récemment sur la prévention des risques sanitaires¹.

De même que, gouverner ce n'est pas se soumettre sans discernement au principe de précaution. Car c'est cette faiblesse qui a entraîné la suspension totalement inappropriée de la vaccination AstraZeneca, à un moment où il fallait au contraire encourager son utilisation. Et d'autres décisions fondamentales, comme le recours au vaccin russe Spoutnik-V, dont l'efficacité est dorénavant reconnue, n'ont toujours pas été prises dans l'attente d'une multitude d'agréments, alors que ni l'économie ni la société ne peuvent attendre plus longtemps la sortie de crise.

C'est pourquoi nos gouvernants n'ont plus qu'une voie pour retrouver toute leur crédibilité: renouer avec la maîtrise du temps. Ce qui requier de décider en tenant compte du long terme, et d'agir sans frilosité, ave le maximum d'audace. Et cet engagement serait déjà particulièrement utile dans une réforme fondamentale en cours de discussions au Parlement, celle sur le climat, qui n'aura aucun éclat sans une forte ambition.

<sup>1</sup> Selon la Cour des Comptes, les gouvernements successifs n'ont pas su adapter le service public hospitalier au vieillissement de la population. En effet, le nombre de lits de réanimation n'a progressé que de 0,13% par an depuis près d'une décennie, soit dix fois moins vite que le nombre de personnes âgées, qui représentent les deux tiers des malades qui y sont hospitalisés.

# **ACTUALITÉ JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE**

#### DISPARITION

#### Le monde gérontologique en devil



Bien triste nouvelle, Paulette Guinchard-Kunstler s'est donné la mort par suicide assisté en Suisse, jeudi 4 mars, à 71 ans. Atteinte d'une maladie génétique invalidante, l'ancienne secrétaire d'État aux personnes âgées dans le gouvernement Jospin a souhaité mourir avec dignité, un mot qui caractérise toute son action. Aide-infirmière

en psychiatrie, elle s'engage en politique en 1997 en étant élue députée du Doubs, pour défendre une conception nouvelle du vieillissement, qu'elle exprime deux ans plus tard dans un rapport intitulé "Vieillir en France", qu'elle remet à Lionel

Jospin en 1999. Ce rapport préfigure la loi qu'elle porte une fois nommée au gouvernement, le 27 mars 2001. Cette réforme crée notamment l'Allocation personnalisée d'autonomie, qui permet aux personnes âgée dépendantes de pouvoir rester chez elles grâce aux aides à domicile. C'est elle aussi qui a jeté les bases de la reconnaissance professionnelle des métiers de l'aide à domicile, amélioré le système de financement des maisons de retraite, et orchestré le premier Plan Alzheimer en 2001. En 2013 elle accepte la présidence du Conseil national de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et s'efforce, malgré sa maladie, d'épauler son amie au gouvernement, Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes Âgées sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Cette complicité permettra ainsi le vote en décembre 2015 de la loi "Adaptation de la société au vieillissement". Pour Michèle Delaunay, "Paulette avait une manière franche et directe de parler qui ouvre tout de suite le cœur et les oreilles". Et cette qualité sera fort utile pour porter le combat d'une vie axée sur la reconnaissance de la vieillesse comme une richesse.

#### Les maires perdent un de leurs meilleurs défenseurs



Vanik Berbérian, maire depuis 1989 de Gargilesse-Dampierre, dans l'Indre, et président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) de 2008 à 2020, est mort mardi 9 mars des suites d'une maladie. Durant sa présidence de l'AMRF, il n'a cessé d'orienter son association vers une nouvelle manière d'appréhender la ruralité en termes plus positifs que

défensifs, en mettant en avant les potentiels du monde rural. Ce qui ne l'a pas empêché d'être l'infatigable pourfendeur de la désertification médicale, de la fermeture des services publics de proximité et des commerces dans les campagnes. Et il monte aussi au créneau contre la loi NOTRe de 2015, qui transfère

de façon autoritaire et bureaucratique une partie des compétences des communes aux intercommunalités. De même qu'il s'indigne des inégalités entre métropoles et campagnes. Mais sa démarche critique ne l'a pas empêché de soutenir l'Agenda rural proposé en septembre 2019 aux maires ruraux par le Premier ministre Édouard Philippe. Car cet agenda vise à faire des territoires ruraux des moteurs de la transition écologique, tout en renforçant leur attractivité et le rôle des élus locaux. C'est cet ensemble d'initiatives qui a permis de faire de l'AMRF un partenaire de plus en plus reconnu du monde institutionnel durant la crise des gilets jaunes. Ce qui s'est notamment traduit par la visite du président de la République Emmanuel Macron à Gargilesse-Dampierre. Une forme de reconnaissance pour le président de l'AMRF, qui avait pris l'initiative en décembre 2018, au plus fort de la crise, d'inviter ses adhérents à ouvrir des "cahiers de doléances" dans les mairies afin que leurs concitoyens puissent s'exprimer. Car rien n'était plus important pour lui que d'écouter et de comprendre les attentes des habitants, en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans le cadre incontournable des valeurs de la République.



#### PRISONS

#### Le parlement contre les mauvaises conditions de détention

Le 30 avril 2020, la France était condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) en raison du caractère "structurel" de sa surpopulation carcérale et de l'absence de recours effectif des détenus contre leurs conditions de détention. Un an après cette condamnation historique, les sénateurs ont voté, lundi 8 mars, avec le soutien du gouvernement, une proposition de loi "tendant à garantir le droit au respect de la dignité en détention". Déposée par le président de la Commission des lois, François-Noël Buffet, cette proposition devrait permettre à toute personne détenue de saisir le juge compétent pour mettre fin à ses conditions de détention indigne, y compris s'il le faut en ordonnant sa libération. Cette proposition en cours d'examen à l'Assemblée nationale sera probablement approuvée par les deux chambres, car elle est fondée sur un constat affligeant: près de 900 détenus dorment sur des matelas à même le sol actuellement en raison de la surpopulation carcérale.

#### RETRAITES

#### Les comptes de l'AGIRC-ARRCO dans le rouge en 2020

Sous l'effet de la récession en cours, les caisses de retraite complémentaires du privé Agirc-Arrco ont un déficit important estimé à 6 milliards d'euros. Cette situation est due à ce que de nombreuses entreprises ont reporté le paiement de leurs cotisations, mais c'est aussi le recours massif au chômage partiel, qui a privé l'Agirc-Arrco d'une partie de ses ressources. En effet, l'indemnité perçue par les salariés est exempte de contribution pour les caisses de retraite. Fort heureusement, l'Agirc-Arrco dispose encore d'un matelas de sécurité de 61 milliards d'euros. Mais si les déséquilibres financiers devaient perdurer, car à l'exception de 2019 les précédents exercices étaient également déficitaires, la situation serait catastrophique dès 2026.



#### **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

#### Démarrage réussi de la plateforme anti-discriminations



La nouvelle Défenseure des droits, Claire Hédon, a dressé un premier bilan de la plateforme anti-discriminations lancée le 12 février 2021. En un mois, 11 000 personnes sont entrées en contact avec cette plateforme, par le numéro de téléphone 3928 ou le site internet www.antidiscriminations.fr. Plus de 3 000 appels téléphoniques, durant en moyenne un quart d'heure, ont été traités par les écoutants qui ont une formation de juristes. La plupart de ces appels ont confirmé les difficultés d'accès aux droits des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la précarité. Comme, par exemple, le fait de ne plus pouvoir faire ses démarches administratives autrement que par Internet. Comme le souligne Claire Hédon, "la dématérialisation des démarches dans les services publics est un obstacle supplémentaire, non seulement pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, mais aussi pour les jeunes qui ne sont pas forcément à l'aise avec les démarches en ligne".

# ACTUALITÉ JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE

SDF

#### La Cour des Comptes approuve l'effort de l'État

La Cour des Comptes a estimé, dans un rapport récent, que lors du premier confinement en mars 2020, l'État a su mettre à l'abri un nombre exceptionnel de personnes (près de 300 000) qui ont été accueillies soit dans des centres d'hébergement, soit dans des hôtels devenus vacants, soit dans des structures provisoires. Un autre succès est d'avoir contenu les contaminations, alors que les conditions d'hébergement étaient propices à la propagation du virus du Covid-19. Ainsi, la mortalité a été de 16 pour 100 000 personnes hébergées, à comparer à une moyenne nationale de 45 décès pour 100 000 habitants. Et la Cour conclut que l'ensemble des mesures prises ont conduit à une situation sans précédent où l'essentiel des personnes sans abri se retrouvent hébergées par l'État jusqu'en mars 2021.



#### Forte mobilisation de SOS Médecins

Le bureau national de SOS Médecins vient de dresser le bilan de l'engagement de ses 1 300 médecins dans la stratégie nationale de vaccination. Il en ressort qu'une très grande majorité d'entre eux participent au fonctionnement de centres propres à SOS Médecins, ou aux campagnes dans d'autres lieux comme les résidences pour personnes âgées. Ainsi, sur la côte basque, SOS Médecins assure la gestion de deux des quatre centres de vaccination. Et à Paris, l'organisme a transformé le centre culturel 104 dans le 19e arrondissement en une structure provisoire de vaccination, qui a déjà accueilli plusieurs centaines de personnes.



VIOLENCES SEXUELLES

# Un projet unanimement approuvé

C'est à l'unanimité que les députés ont approuvé, le 21 janvier, la proposition de loi visant à lutter contre les violences sexuelles sur mineur et contre l'inceste. Ce texte doit être présenté à nouveau au Sénat en seconde lecture, avant son adoption définitive. Il prévoit que tout acte sexuel commis par un adulte sur un mineur de moins de quinze ans sera automatiquement considéré comme un viol, puni de 20 ans de réclusion. Et en ce qui concerne l'inceste, le seuil de non-consentement est relevé à 18 ans. C'est donc une évolution juridique très attendue qui s'inscrira bientôt dans les faits. Mais il n'en demeure pas moins aussi urgent de donner une forte impulsion à la restauration de valeurs dans les relations humaines.

#### ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

#### La vente d'appartements HLM patine



C'est une demande réitérée depuis 1993 par divers ministres du Logement, que les offices HLM mettent en vente une partie de leur parc, qui s'élève à 5,2 millions de logements. L'objectif gouvernemental actuel est de 40 000 cessions par an. Et pour l'atteindre, Action logement, organisme paritaire collecteur de la participation des employeurs à l'effort de construction, a créé en 2018 l'Opérateur national de vente (ONV). Malgré la compétence foncière de cet organisme, les ventes n'ont pu atteindre ces trois dernières années que le plafond de 11 000 logements, bien que les prix soient très attractifs. Un premier frein provient des maires, qui ont du mal à céder ces logements, afin de pouvoir maintenir leur quota de logements sociaux obligatoires. L'autre obstacle provient des bailleurs sociaux, qui ne proposent à la vente que les appartements les moins bien desservis en termes de services et d'écoles. C'est pourquoi le gouvernement entend prochainement réformer le dispositif.

#### ARCHITECTURE

# Prix Pritzker : des critères de plus en plus écologiques et sociaux



Le Prix Pritzker, équivalent du Prix Nobel pour l'architecture, vient d'être décerné à deux Français, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, pour récompenser l'ensemble de leur œuvre. Ce duo, qui travaille en équipe depuis plus de 40 ans, a mis en œuvre dans de nom-

breux bâtiments en Afrique et en Europe des principes pour réduire le gaspillage de matériaux, les coûts, mais aussi les diktats des modes. Militant pour la réhabilitation plutôt que la démolition, ils se sont toujours opposés à la standardisation des bâtiments. Leur démarche mêlant sobriété et inventivité a enfin été reconnue par l'ensemble de la communauté des architectes. Ce qui a fait dire au jury du Prix Pritzker : "Leur travail, qui répond aux urgences climatiques et écologiques de notre temps autant qu'à ses urgences sociales, en particulier dans le domaine du logement urbain, redonne de la vigueur aux espoirs et aux rêves modernistes d'amélioration de la vie du plus grand nombre".

#### PESTICIDES

## Les règles d'épandages contraires à la constitution



Vendredi 19 mars, le Conseil constitutionnel a déclaré les "chartes d'engagement", censées encadrer l'usage des pesticides près des habitations.

contraires à la constitution. Ces chartes qui fixaient à 3 m, 5 m ou 10 m les limites des zones de nontraitement proches des habitations, étaient critiquées par les associations de défense de l'environnement, qui réclamaient un périmètre de 150 m. Pour justifier sa décision, le Conseil constitutionnel a, en effet, considéré que les modalités de concertation prévues par le dispositif de création des chartes ne satisfaisaient pas les conditions de participation de toutes les personnes concernées.

#### **CARTON VERT**



À **Bill Gates**, fondateur de Microsoft, qui consacre une partie de sa fortune à la lutte contre le réchauffement climatique, et qui vient de publier un ouvrage précieux sur les innovations nécessaires en la matière, *Comment éviter un désastre*? publié en France chez Flammarion



À l'association la Plaine de Versailles, qui après avoir identifié que la mortalité des abeilles n'est pas seulement liée aux pesticides, mais aussi aux carences alimentaires, a incité tous les agriculteurs locaux à cultiver des plantes mellifères (produisant pollens ou nectars).



À **Antoine Bristielle**, expert en sciences sociales auprès de la Fondation Jean Jaurès, qui vient de publier un essai sur la défiance À qui se fier?, éditions de l'Aube, montrant combien celle-ci s'est révélée nocive en temps de pandémie.

#### **CARTON ROUGE**



À Jean-François Paris, ex-directeur de la sécurité d'Ikea France, qui comparaîtra le lundi 30 mars devant le TGI de Versailles pour "collecte de données à caractère personnel par moyens frauduleux". Ce procès va permettre de mettre en relief l'espionnage de ses salariés par Ikea France.



À Eric Zemmour, dont les propos du 29 septembre dernier sur C-News ont entraîné la condamnation de celle-ci à 200 000 € d'amende par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il avait déclaré à propos des mineurs non accompagnés: "Ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs, c'est tout ce qu'ils sont. Il faut les renvoyer".



À **Mélanie Luce**, présidente de l'Unef (Union nationale des étudiants de France), qui n'a pas condamné l'organisation par ce syndicat de réunions non-mixtes racisées. Réunions qui renforcent le développement de l'esprit communautariste au sein d'un syndicat longtemps exemplaire dans la défense de la laïcité.

# ACTUALITÉ SOCIÉTÉ



#### DÉMOGRAPHIE

#### Baisse brutale des naissances

Les naissances du mois de janvier 2021, neuf mois après le début du premier confinement, ont baissé de 13 % par rapport à celles de janvier 2020. C'est la plus importante baisse depuis la fin du baby-boom en 1975. Pour l'instant, "il est difficile de dire s'il s'agit d'un mouvement ponctuel, avec un report de quelques mois seulement, du projet d'avoir un enfant, ou plus structurel", estime Isabelle Robert-Bobée, chef de la division démographique de l'Insee. Mais les chercheurs sont plus pessimistes, et prévoient en se basant sur l'analyse d'autres pandémies, que cette baisse des naissances sera effectivement confirmée de -10 à -15 % entre 2020 et 2021.

#### DÉFIANCE

#### Les Français en haut du palmarès



Depuis une vingtaine d'années, les enquêtes menées sur la confiance de la population envers les dirigeants mais aussi entre les habitants montrent que la situation en France est particulièrement préoccupante, ce que confirment notamment les travaux et publications de Yann Algan, chercheur à l'Institut d'études politiques

de Paris. Et avec la crise sanitaire, celle-ci ne s'améliore pas. Ainsi, selon une enquête du Cevipof publiée en février, seulement 37 % des Français jugent que leurs dirigeants ont bien géré la crise sanitaire, alors que 56 % des Allemands et 52 % des Italiens approuvent l'action de leurs gouvernements respectifs. Cette défiance se vérifie aussi en ce qui concerne la vaccination, puisque 56 % des Français se méfient de celle-ci, et 35 % refusent de se faire vacciner. Dans ce contexte sombre, on relève toutefois une bonne nouvelle, les Français semblent avoir confiance dans le mouvement associatif puisqu'on note une forte progression des dons caritatifs, avec une augmentation entre 2019 et 2020 (+22 %).

#### ALIMENTATION

# Le végétarisme, un nouveau marqueur social

La décision prise par la mairie de Lyon de ne plus servir de repas avec viande dans les cantines n'a pas manqué de soulever de nombreuses objections sur son caractère autoritaire et idéologique, sans omettre son impact négatif sur le monde agricole. Mais cette décision a aussi ses défenseurs, car elle repose sur un constat important : en devenant végétarien, on économiserait 1,12 tonne de CO<sub>2</sub> par an et par personne. La mairie souhaite ainsi s'inscrire dans une tendance fortement portée par la jeunesse, puisque dans quatre pays européens 12 % des 18-23 ans se disent végétariens, contre 2 % des plus de 55 ans, selon une étude réalisée par France Agrimer en 2018. Par ailleurs, dans une étude menée par le Crédoc, à la question "Pourriez-vous devenir végétarien ?", 44 % des jeunes de 18-24 ans répondent par l'affirmative. Un chiffre deux fois plus élevé que chez les plus de 55 ans.

#### FÉMINICIDES

# Baisse surprenante en 2020



Alors que l'on sait que durant le confinement les violences intrafamiliales ont augmenté (+ 9% avec 130 000 faits recensés), on note une importante baisse du nombre de féminicides conjugaux en 2020 : 90 contre 146 en 2019. Mais le ministre de la Justice s'est bien gardé de se réjouir, rappelant que "chaque homicide, chaque violence est un échec pour notre société tout entière". Il s'agit cependant du chiffre le plus faible enregistré depuis 2006. Ce qui laisse à penser que les actions de plus en plus nombreuses des associations et des pouvoirs publics engagées en amont contre les violences conjugales portent progressivement leurs fruits.

#### ENVIRONNEMENT

#### Les trains à hydrogène sur les rails



Jusqu'ici limitée en France au rang de belle idée théorique, la mobilité ferroviaire à hydrogène entre enfin dans une phase opérationnelle. Vendredi 5 mars, la Bourgogne-Franche-Comté a annoncé son intention d'acheter trois trains régionaux à hydrogène au constructeur Alstom. Grâce à cette technologie, chacune des rames pourra emporter sans émission de CO<sub>2</sub> jusqu'à 220 passagers à 160 km/heure, avec une autonomie de 600 kilomètres. Et cette démarche sera très probablement suivie par d'autres régions, avec notamment l'Auverane-Rhône-Alpes, l'Occitanie et le Grand-Est. Le gouvernement y a contribué avec le plan hydrogène de 7 milliards d'euros, dévoilé à l'automne 2020 dans le cadre du plan de relance. Relevons qu'au même moment l'hydrogène est aussi largement expérimenté dans les transports urbains, comme par exemple à Paris où la RATP teste actuellement un bus à hydrogène. Tandis que Toyota met au point une nouvelle voiture à hydrogène, qui sera mise en vente prochainement au prix encore dissuasif de 64 000 euros.

#### **UBÉRISATION**

# Vers plus de protection pour les professionnels

C'est un coup de tonnerre pour Uber : la Cour suprême britannique a décrété, vendredi 19 février, que les conducteurs du géant californien étaient bien des employés et non pas des indépendants. Cette décision fait écho à celle rendue en France le 4 mars 2020. La Cour de cassation avait alors considéré que le statut d'indépendant des chauffeurs Uber était fictif, en raison de l'existence d'un lien de subordination avec la plateforme, et que leur contrat avec Uber devait être requalifié en contrat de travail. En Espagne, le gouvernement a annoncé jeudi 11 mars qu'il préparait une modification de son code du travail pour garantir la protection sociale de ces travailleurs précaires en leur attribuant la qualification de salariés. Cette évolution juridique s'accompagne d'une évolution de la représentation syndicale, car en France, depuis le 12 mars 2021, le ministère du Travail recommande l'organisation d'élections syndicales pour les chauffeurs et les coursiers VTC, et une nouvelle instance sera créée : l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi.

#### ÉCONOMIE

# La financiarisation du capitalisme se renforce

L'éviction par le conseil d'administration de Danone de son président, Emmanuel Faber, n'est pas une information anodine. Elle illustre le refus des actionnaires de rechercher, malaré la crise environnementale, un équilibre entre l'accroissement des dividendes et les investissements responsables. Sous l'impulsion de son PDG, Danone était jusqu'à présent considéré comme une entreprise d'engagement, tant sur le plan environnemental que social, ce qui avait le mérite d'en faire une entreprise exemplaire, mais au détriment de ses résultats financiers, inférieurs à ceux de Nestlé. Cette décision est d'autant plus inquiétante qu'elle a été prise malgré la stature internationale de M. Faber, qui avait été un des premiers à annoncer son renoncement à sa retraite-chapeau.



#### TÉLÉTRAVAIL

# Un quart des utilisateurs souhaitent le pérenniser

Selon un sondage mené par Odoxa auprès de 2100 personnes, parmi les Français qui ont expérimenté le télétravail, 26% n'éprouvent pas le besoin de retourner en présentiel. Plus précisément, 17% y tiennent "assez peu" et 9% 'pas du tout". Quant à la répartition par âges, elle montre que ce sont les jeunes de 18-24 ans qui sont le moins favorables au maintien en distanciel, puisqu'ils ne sont que 18% à le souhaiter, alors que 35% des plus de 50 ans y sont favorables. Ce sondage a ainsi le mérite de montrer que trois quarts des personnes concernées souhaiteraient revenir en présentiel, car selon les témoignages recueillis lors de cette enquête un grand nombre soulignent que l'esprit d'équipe, le sentiment d'appartenance à une entreprise et les liens sociaux se détériorent avec le télétravail.

# **ACTUALITÉ SOCIAL SANS FRONTIÈRES**



#### CHINE

#### L'ESPÉRANCE DE VIE DÉPASSE CELLE DES ÉTATS-UNIS

En 2020 l'espérance de vie en Chine s'est élevée à 77,6 ans, alors qu'en même temps elle a régressé aux États-Unis, passant de 78,6 à 77,5 ans, en raison notamment du Covid-19. La Chine prend ainsi l'avantage sur les États-Unis, ce qui ne surprend pas car selon l'OMS, depuis 2016 un Chinois vit en bonne santé plus longtemps qu'un Américain. Pour mémoire, en 1980, 7 ans séparaient les deux pays. Derrière cette évolution se dissimule néanmoins une difficulté : en Chine, le vieillissement de la population n'est pas compensé par la natalité. Seules 10 millions de naissances ont été enre-

gistrées en 2020 contre 17 millions en 2016. Selon les prévisions, les plus de 60 ans représenteront plus du tiers de la population en 2050, contre moins de 18 % aujourd'hui. Ce qui ne manquera pas de poser d'immenses problèmes pour le financement des retraites, car dès à présent on estime que le système de pension actuel sera insolvable dès 2035.



#### PÉROU

#### LA JUSTICE S'EMPARE DES STÉRILISATIONS FORCÉES

En 1996, le gouvernement d'Alberto Fujimori lance un programme de planification familiale ayant le but affiché de réduire la pauvreté en étendant la stérilisation. Entre 1996 et 1997, en un an seulement, plus de 180 000 femmes ont été stérilisées, et on estime à plus de 300 000 femmes celles qui l'ont été en trois ans d'application de ce programme. Diverses enquêtes menées depuis ont démontré qu'un grand nombre de ces stérilisations avaient été forcées ou pratiquées sans consentement éclairé, car de nombreuses femmes analphabètes signaient un papier dont elles ignoraient la portée. Et jusqu'à présent, aucune procédure judiciaire n'avait pu aboutir. La situation semble enfin évoluer puisque, le 1er mars 2021, s'est ouverte une audience publique, menée par un procureur décidé à faire entendre les plaintes de plus de 1 300 victimes.

#### **MOYEN-ORIENT**

#### LE VACCIN, MIROIR DES INÉGALITÉS

Entre les Émirats Arabes Unis, pays riche en pétrodollars, et la Syrie, anéantie par dix années de guerre, le gouffre est béant en matière de vaccination. Alors que les premiers prévoient d'avoir inoculé un vaccin à la moitié de ses 10 millions d'habitants à la fin du mois de mars, la Syrie n'aura toujours pas reçu la moindre dose à cette date-là. Cette situation est due principalement à l'absence de ressources financières, car le vaccin chinois Sinopharm est proposé à un prix très attractif et sans aucune limite de production à tous les pays de cette région. Ce vaccin a en outre le mérite de se conserver dans un réfrigérateur classique, entre 2 et 8 degrés. Et son efficacité, testée dès juillet 2020, s'avère très satisfaisante. À noter que ce vaccin est actuellement aussi utilisé par l'Égypte et l'Irak.

#### **ROYAUME-UNI**

#### LA FRONDE DES INFIRMIÈRES S'AMPLIFIE

La colère gronde chez les personnels hospitaliers britanniques, et leurs syndicats ont fait savoir qu'ils allaient passer à l'action contre le gouvernement pour la première fois depuis plus de cinquante ans avec une grève générale. En effet, les quelque 280 000 infirmières et infirmiers du système public d'hospitalisation (NHS) ont appris que le ministre de la Santé ne recommandait qu'une hausse symbolique de 1% de leurs salaires pour l'année 2021 (soit en moyenne 4 euros de plus par semaine), alors que l'inflation serait nettement supérieure, de l'ordre de 2%. À noter toutefois que le salaire brut d'une infirmière après 4 à 9 ans d'exercice est de 34 000 euros (29 000 £), alors qu'en France il n'est que de 25 900 euros par an.



#### **POLOGNE**

#### **UNE HOMOPHOBIE ACCEPTÉE PAR LES AUTORITÉS**

En Pologne, de nombreuses localités ont décidé de rejeter ouvertement les mouvements LGBTi, en brimant ces minorités. Ces collectivités se définissent comme "zones libres de toute idéologie LGBTi", et le parti au pouvoir Prawo i Sprawiedliwość (Droit et justice) en utilisant intentionnellement le terme d'"idéologie" entretient lui-même une confusion sur la question du droit et du libre-choix des citoyens, pour autoriser des dérives homophobes. Récemment le secrétaire d'État français aux Affaires européennes, Clément Beaune, en a fait la pénible expérience : lors d'un voyage officiel dans ce pays, il a exprimé son intention de visiter l'une

de ces communes, étant lui-même membre de la communauté LGBTi, et s'est heurté à une forte opposition des autorités polonaises, qui craignaient un incident diplomatique. Il a dû y renoncer, mais cet incident a tiré un signal d'alarme sur la gravité de la situation. Et, le 11 mars, le Parlement européen, très inquiet de cette tendance aux discriminations, a adopté une résolution affirmant l'Union européenne comme "zone de liberté des LGBTi".

#### **MAROC**

#### **UNE CAMPAGNE VACCINALE TRÈS RÉUSSIE**

Depuis son lancement fin janvier, la campagne de vaccination avance à un rythme impressionnant au Maroc, qui a fait appel au laboratoire chinois Sinopharm et au britannique AstraZeneca. Plus de 4 millions de Marocains sur 36 millions d'habitants ont déjà reçu au moins une dose de vaccin, soit 11 % de la population (contre 6 % en France). Et le gouvernement s'est fixé comme objectif de vacciner 25 millions de citoyens avant la fin mai. Une politique qui produit déjà des effets considérables, avec une baisse significative du nombre de nouveaux cas (400 nouveaux cas par jour, alors qu'en France on en est à 38 000 par jour). Un immense espoir pour l'économie marocaine, dont le nombre de chômeurs avait augmenté de + 30% entre 2019 et 2020.

#### **HONDURAS**

#### L'ÉMERGENCE D'UN NARCO-ÉTAT



Juan Orlando Hernandez vient d'être désigné comme complice au procès d'un narcotrafiquant jugé à New York. Et les accusations qui pèsent sur lui ne sont pas nouvelles, puisqu'il a déjà été mis en cause pour ses relations avec l'ex-chef de cartel mexicain dénommé "El

Chapo". C'est ce qui a conduit le procureur américain de parler de "narco-État" à propos du Honduras. Un propos qui ne surprend pas, car antérieurement le fils de l'ex-président de la République Porfirio Lobo-Sosa (2010-2014) avait été condamné, en 2017, à 24 ans de prison pour avoir importé de la cocaïne. Et pourtant les États-Unis maintiennent de bonnes relations avec ce pays, comme c'était déjà le cas avec Manuel Noriega au Panama, qui était lui aussi impliqué dans des affaires de drogue.

#### **ÉTATS-UNIS**

#### UN REGAIN DE CONFIANCE EN L'AVENIR



Soixante jours après être entré en fonction, Joe Biden peut s'enorqueillir d'avoir un taux d'approbation de son action supérieur à 50%. Un seuil que Donald Trump n'a jamais franchi en quatre ans. Plusieurs raisons expliquent ce score. Tout d'abord, la vaccination contre le Covid-19 progresse à pas de géant, grâce à des dispositions prises par la Maison Blanche sur la production de vaccins, ce qui a déià entraîné un fort reflux des contaminations, dont le nombre a été divisé par 4 en deux mois. De plus, l'approbation d'un plan de relance de 1 900 milliards de dollars redonne de l'espoir aux personnes privées d'emploi. Et un troisième relai est plébiscité par la jeunesse américaine, celui de la lutte contre le réchauffement climatique, avec le retour du pays dans le giron des accords de Paris et les déclarations de John Kerry sur le rôle leader que les États-Unis veulent jouer en la matière.

Directeur-trices, responsables de service, chargé-es de mission, conseiller-ères techniques :

dans ce contexte professionnel inédit et complexe que vous traversez



# Rejoignez nos SAS



#### Formation-action à distance pour "Savoir Aborder la Suite"

a protection de l'enfance a été fortement impactée par le confinement et plus largement la crise du Covid, à des niveaux différents en fonction des services et des établissements. L'encadrement aura fort à faire dans les semaines et mois à venir. Des questions managériales inédites émergent, et d'autres questions qui se posaient déjà avant, ressurgissent avec force.

Les cadres de proximité seront en première ligne, tout ne se joue pas qu'au niveau des directions. Il est nécessaire de s'y préparer. Psychologiquement (quels risques à mon niveau? quelles réponses apporter? quelles postures adopter?...), mais aussi en termes d'organisation du travail. Des espaces d'expression et d'échanges dédiés à ces problématiques doivent être inscrits aux agendas. Il sera urgent de ne pas se précipiter à "produire". Il sera nécessaire d'effectuer, dans la durée un bilan des effets du confinement: sur les personnes accompagnées, sur les liens entre les services et ces personnes, sur les professionnels, leurs habitudes de travail, leur pratique, etc.

Compte tenu de ces éléments l'École de la protection de l'enfance vous propose d'intégrer un de ces SAS (ateliers à distance "Savoir Appréhender la Suite").

Ces ateliers sont conçus comme des espaces de formation et de réflexion qui permettront de travailler, à plusieurs, le déconfinement et "l'après". Des apports formatifs seront proposés aux groupes de travail en fonction des problématiques soulevées. Ces ateliers devront produire des scénarios de réponse aux problématiques à venir. Il s'agit aussi de capitaliser et valoriser les expérimentations positives.



#### **MODALITÉS**

Des rencontres en visioconférence de 2 heures maximum (dès que et quand ce sera possible des temps de travail en présentiel)

Un suivi intersession (individuel ou collectif)

Des groupes de travail de 8 à 10 personnes maximum, si possible exerçant dans des secteurs connexes (foyer, intervention à domicile, placement familial...) ou par niveau d'intervention (chef de service, direction...).

Des interventions possibles d'experts intervenants à l'Ecole de la protection de l'enfance pendant les regroupements ou en plus de ceux – ci sur des problématiques spécifiques rencontrées (questions juridiques, cliniques, etc.)

Un accompagnement individuel sera possible durant la période en cas de difficultés ou demandes particulières

#### CALENDRIER ET DURÉE

2 rencontres par mois pour un total de 24h en visioconférence

#### COÛT

995 € par personne pour les 24 heures de formation : Le coût recouvre l'animation des ateliers en visio, le suivi inter-session, la rédaction des comptes-rendus et des livrables, les éventuels accompagnements individuels, les apports formatifs complémentaires.

Cette formation peut être financée par le FNE-formation.

#### PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE:

ecoleprotectionenfance.com

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email à inscription@ecoleprotectionenfance.com ou au 01 53 10 24 10

#### FORMATION À DISTANCE ORGANISÉE PAR



# RURALITÉ UNE CHANCE POUR LA FRANCE

PAR CHRISTOPHE ROBERT ET JOSÉ-MARIE LATOUR campagne suspendues" de Nos campagnes ont le vent en poupe! Aspirations à de Salomé Berlioux ou encore "L'État a toujours soutenu nouveaux modes de vie au ses territoires "de Laurent vert, flux migratoires vers Davezies. Par leur dynales zones rurales, développement de nouveaux potenmisme, ces territoires offrent tiels économiques... Tout aujourd'hui de nouveaux porte à croire que la ruralité services indispensables. Sans connait un nouveau regain, compter qu'ils constituent en particulier depuis la crise sans nul doute l'espace le plus approprié pour réussir sanitaire. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de voir la transition écologique. la floraison d'ouvrages récem-Autant de raisons de croire ment publiés sur le sujet : de que les campagnes constituent désormais, plus qu'un "La renaissance des campagnes" de Vincent Grimault nouveau centre d'intérêt, à "Ceux qui restent" de Benoît une véritable chance pour Coquard, en passant par "Nos l'avenir de notre pays.

epuis plusieurs années déjà, le monde rural, bien que vieillissant, connait un regain de population sur le plan démographique", constate Laurent Davezies, professeur d'économie auteur du récent ouvrage "L'État a toujours soutenu ses territoires" et il ajoute "de plus en plus d'urbains viennent aujourd'hui s'installer à la campagne, du fait de ses avantages en termes de qualité de vie résidentielle et des prix du foncier." De même, un nombre croissant de familles songent désormais à quitter les métropoles pour s'installer en milieu rural, où de nouvelles opportunités d'emplois s'ouvrent progressivement.

#### **DES ATOUTS PROMETTEURS**

Ce phénomène migratoire couvait donc déjà depuis quelques temps mais il s'exprime davantage depuis peu. En témoigne notamment un sondage réalisé en juin 2019 par l'Association des maires de France (AMF). À la question "Dans l'idéal, où préfèreriezvous vivre si vous aviez le choix ?", pas moins de 45% des Français répondaient alors "à la campagne", devant "une ville de taille moyenne" (41%), et très loin devant "dans une métropole" (14%). C'est dire si le temps de l'attrait pour les grandes villes semble révolu. D'ailleurs le premier critère ayant guidé le choix des électeurs lors des dernières élections municipales réside dans "la préservation de l'environnement sur le territoire

de la commune" (47 %), suivi de près par "le maintien des services de proximité" (42 %), selon l'AMF. Or la migration des urbains vers les campagnes devrait sans aucun doute profiter au monde rural pour plusieurs raisons. En premier lieu, parce que l'arrivée de nouveaux arrivants apparait de nature à justifier le maintien, voire le développement, de services publics locaux et privés essentiels, comme le maintien d'une école et des commerces de proximité. Mais ces mouvements migratoires profitent également à la ruralité sur le plan économique. En effet, ces "nouveaux" ruraux font le plus souvent partie des cadres et professions intermédiaires. "Les campagnes accueillent aujourd'hui presque autant de cadres que d'exploitants agricoles, soit 40 % des actifs", souligne Laurent Davezies. Résultat, même lorsqu'ils y vivent sans pour autant y travailler, ces nouveaux arrivants viennent enrichir les campagnes. "Dans les 6 900 communes de France les plus isolées, le revenu moyen par habitant a progressé plus rapidement entre 2003 et 2015 (+ 50 % en euros constants) que dans la France entière (+ 42 %)", analyse le professeur d'économie, qui constate par ailleurs que "si les activités agricoles et industrielles sont en recul dans ces territoires, les activités privées de restauration, d'hébergement touristique, de soin aux personnes âgées ou malades, les supermarchés et les débits de boissons constituent désormais leurs principaux secteurs d'activité". Autre phénomène à mettre en



O Diórémio

#### "ENTRE UN MONDE ANCIEN ET UN MONDE NOUVEAU"

# MARCEL JAEGER, Maire de Cintheaux (194 habitants, Calvados)

#### Le Jas: Qu'est-ce qui crée du lien dans un village rural selon vous?

Dans notre commune, les solidarités familiales sont très importantes et la religion reste un ciment de base important. L'arrivée de nouveaux habitants en provenance des villes me donne le sentiment d'une juxtaposition d'individus et de familles. Je parlerais même d'une coexistence pacifique entre les anciens du village et les nouveaux arrivants. Car il y a en réalité plusieurs typologies de nouveaux arrivants : ceux qui achètent un bâtiment ancien pour le rénover, ou un terrain à moindre coût pour y édifier un pavillon, et ceux qui viennent s'installer dans des lotissements ruraux avec des conséquences sociales qui ne sont pas forcément maîtrisées. J'observe que ceux qui créent un véritable lien entre les familles dans notre commune sont indirectement les enfants. En effet, ceux qui s'impliquent le plus dans la vie locale sont leurs parents. Ce sont eux, ces jeunes parents, exerçant souvent des professions intermédiaires ou supérieures, qui impulsent la plupart des activités collectives. Reste qu'aujourd'hui le rôle d'un maire en milieu rural est

un peu compliqué. Nous devons gérer les difficultés liées au poids de l'intercommunalité où à une orientation économique principalement tournée vers le tourisme, mais qui ne concerne pas directement notre commune. Certains projets nous font d'ailleurs parfois sourire, comme ceux visant à développer des pistes cyclables, alors que nous vivons déjà en pleine campagne! Aujourd'hui, mon rôle de maire consiste à faire l'interface entre un monde ancien et ce monde nouveau.

perspective et qui devrait encore conforter le regain démographique des communes rurales, la France connaît aujourd'hui une augmentation importante du nombre d'actifs non salariés, c'est-à-dire des professions indépendantes, notamment dans le secteur des services. Autant de futurs habitants qui commencent eux aussi à s'intéresser de près au monde rural pour envisager d'y vivre, quitte à devoir se déplacer en ville de temps en temps pour y rencontrer leur clientèle. Sans compter qu'avec la crise, de nouvelles formes de travail ont vu le jour. "Le télétravail, jusqu'à aujourd'hui considéré comme accessoire, largement utilisé durant la crise, sera un outil phare s'il se développe pour baisser la pression sur la congestion urbaine", souligne-t-on en ce sens à l'Association des maires ruraux de France (AMRF).

#### **QUAND RURALITÉ RIME AVEC MODERNITÉ**

Sans compter que sur le terrain, les acteurs locaux du monde rural rivalisent d'imagination depuis des années pour renforcer l'attractivité de leur territoire (voir encadré page 19). Cette réalité ne fait que se confirmer dans de nombreux domaines, avec l'essor des maisons de service au public (MSAP), portées par les communes et les intercommunalités pour permettre l'égalité d'accès aux services publics dans les territoires isolés. En pratique, ces MSAP accompagnent les habitants dans leurs démarches de la vie courante : prestations sociales, accès à l'emploi, aux transports, à l'énergie ou encore accompagnement à l'entrepreneuriat. Dans le domaine de la santé, la mise en place progressive des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) depuis 2016 et des Pôles de santé commencent à porter leurs fruits en réponse à la désertification médicale. Reposant sur la coordination entre les médecins généralistes, les spécialistes, les auxiliaires médicaux et les acteurs médicosociaux et sociaux à l'échelle territoriale, 533 projets de CPTS étaient officiellement recensés en février 2020. Depuis, leur nombre ne cesse d'augmenter. Il en est de même des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), au nombre de 1 612 en avril 2020, dont l'implantation récente s'inscrit "dans le sens d'un maintien de l'offre de soins dans les territoires avec une moindre accessibilité aux soins, dont les espaces ruraux éloignés des villes", explique-t-on à la Mutualité française, qui souligne

#### "LE MONDE RURAL ET CELUI DES VILLES SONT EN TRAIN DE S'INTÉGRER"



LAURENT DAVEZIES, Professeur d'économie au CNAM

#### Le Jas: Comment voyez-vous l'évolution du monde rural?

Dans ce monde rural, bien que vieillissant, les effets migratoires l'ont peu à peu emporté sur le solde démographique. Les qualités paysagères, environnementales, écologiques ou encore culturelles rendent les territoires ruraux plus attractifs. Les conditions d'accès aux hôpitaux comme la couverture numérique sont en train de s'améliorer. Ces territoires ont un potentiel de développement très important et sont loin d'être des territoires oubliés ou à la dérive comme on l'entend parfois.

#### Le Jas: Le télétravail va-t-il selon vous contribuer au regain des campagnes?

Sans doute oui, mais dans une certaine mesure seulement. Car si le télétravail a effectivement montré ses avantages durant la crise sanitaire, il a également mis en lumière ses limites, notamment en termes de contacts humains. Une grande partie des métiers privés

et publics de la grande ville procèdent de gestes et de contacts impossibles à réaliser en télétravail. Il n'empêche que ce phénomène va cependant perdurer et contribuer à élargir la géographie des bassins d'emploi actuels. On observe aujourd'hui un nouveau phénomène d'ubiquité. Cette réalité concerne les personnes qui vivent une partie de leur temps en milieu rural, profitant des avantages du télétravail, mais qui continuent cependant à venir en ville lorsque cela est nécessaire. En réalité, le monde rural et celui des villes sont en train de s'intégrer progressivement. À la fin de la crise actuelle, le pays et ses territoires ne seront pas "comme avant", mais différents.

que dans ces espaces ruraux, "ces maisons de santé ont une attractivité positive atténuant la diminution de l'offre due aux départs en retraite".

Et à l'heure du déploiement du très haut débit dans l'Hexagone, la télémédecine fait elle aussi ses preuves dans les territoires les plus éloignés. Depuis le 15 septembre 2018 en effet, la télémédecine est entrée dans le droit commun au remboursement par l'assurance maladie. Résultat, tout médecin est aujourd'hui censé être en mesure de proposer à ses patients une consultation à distance. De la téléconsultation en néphrologie en région Bretagne, à la téléconsultation en gériatrie en Centre Val de Loire, en cardiologie en Normandie ou encore en chirurgie orthopédique dans les Hauts-de-France, les exemples ne cessent de se développer depuis ces dernières années. Cette réalité a d'ailleurs été mise en évidence depuis la crise sanitaire. "Dès l'instauration du confinement, le 15 mars 2020, la téléconsultation a connu un essor spectaculaire", relève en ce sens la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) dans un tout récent rapport. Ce constat est partagé par la Mutualité

Française, qui relève dans son rapport "Accès territorial aux soins" qu'en avril 2020, 4,3 millions de téléconsultations ont été enregistrées contre près de 28 000 téléconsultations en décembre 2019, soit une multiplication par 154". C'est ainsi qu'à Mesnils-sur-Iton (Eure), le centre médicosocial propose, depuis le mois de décembre 2020, des téléconsultations avec l'aide d'une infirmière libérale. Ces téléconsultations sont effectuées en visioconférence par un médecin du centre de santé de l'hôpital La Musse à Saint-Sébastien-de-Morsent, à raison de 24 créneaux ouverts par semaine. "L'idée, c'est de pouvoir offrir une offre de soins dans les meilleurs délais", explique Maxime Gilliaux, chargé de projet à l'hôpital La Musse. De quoi rassurer les quelque 7,4 millions de personnes vivant dans des communes où l'accès à un médecin généraliste reste encore limité.

#### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR OBJECTIF

Concernée au premier chef par l'avenir des communes rurales, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) met régulièrement en lumière les atouts pro-

#### **UN NOUVEL ART DE VIVRE**

C'est ni plus moins qu'un nouvel art de vivre qui se développe aujourd'hui dans nos campagnes. En témoignent ces quelques exemples.

**SORNAC (794 HABITANTS, CORRÈZE)** 

#### TOUS UNIS CONTRE LA DÉSERTIFICATION



Depuis 2008, afin d'endiguer la désertification et le vieillissement de ce village de 800 âmes. la commune de Sornac. soutenue par ses habitants, ses partenaires associatifs et institutionnels, investit pour favoriser le maintien de la population sur place. Grâce à un cocktail d'investissements publics et privés et à la mobilisation des citoyens, le village regagne même des habitants. Micro-crèche, station-service, médecin généraliste et boucherie: la municipalité revitalise son territoire avec pour conséquence un solde démographique devenu positif. Un modèle qui fait des émules dans d'autres municipalités confrontées à une perte de vie sur leur territoire.

COURTONNE-LA-MEURDRAC (658 HABITANTS, CALVADOS)

#### PARI TENU POUR L'ESSOMÉRIC



Initiative née grâce à Éric Boisnard, maire de ce petit village normand, L'Essoméric est un restaurant-bar-épicerie dont la construction a vu le jour grâce à la participation financière de ses habitants. Bravant les contraintes du contexte sanitaire, l'Essoméric a ouvert ses portes il y quelques semaines. Après mise en concurrence, la gestion de cet établissement a été confiée à une nouvelle

habitante du village, Stéphanie, qui propose aujourd'hui chaque jour des plats à emporter à prix coutant réalisés avec des produits locaux.

MOUANS-SARTOUX (9 900 HABITANTS, ALPES-MARITIMES)

#### RESTAURATION SCOLAIRE BIO EXEMPLAIRE



Soucieuse de promouvoir une alimentation saine et écologique auprès de sa population, bien avant que la loi s'empare de cette question, la commune de Mouans-Sartoux a instauré dès 2012 un service de repas 100 % bio dans l'ensemble de ses cantines scolaires. Cette initiative exemplaire s'appuie sur une régie agricole permettant de fournir en denrées alimentaires locales les établissements communaux. Mais surtout, le tout a été réalisé sans surcoût s'agissant du prix des repas, grâce à une maîtrise optimisée du gaspillage alimentaire. Cette initiative contribue également, à sensibiliser les parents et les autres habitants de la commune, qui achètent de plus en plus bio et local.

**AUGAN (1535 HABITANTS, MORBIHAN)** 

#### LE "CHAMP COMMUN" CULTIVE LE COLLECTIF



Afin de participer à la redynamisation de leur commune, de créer un lieu de rencontre pour les habitants, mais aussi de se placer en alternative face au modèle de distribution et de consommation dominant, une coopérative d'habitants a lancé, dès 2010, le "Champ Commun" à Augan. Ce "commerce coopératif de proximité" est à la fois un bar, une épicerie, un café, un lieu de rencontre pour les associations locales, mais aussi une brasserie artisanale. Animé par les habitants eux-mêmes, cette coopérative est devenue un lieu central dans la vie culturelle, économique et sociale du village. Pleinement intégré au tissu associatif et organisé avec le souci de ne pas concurrencer les commerces locaux existants, le Champ Commun œuvre à une large mixité des publics tout en dynamisant le vivre ensemble sur le territoire.

**GRAND CAHORS (40 700 HABITANTS, LOT)** 

#### UNE LÉGUMERIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Améliorer la qualité de l'alimentation tout en développant l'activité économique agricole locale et en diminuant l'impact environnemental de la restauration collective. Tels sont les défis que parvient à réaliser la légumerie centralisée du Grand Cahors, qui approvisionne chaque jour les cuisines de près de 60 établissements en fruits et légumes locaux frais, prêts à cuisiner ou à consommer. Portée en lien étroit avec les producteurs locaux et la chambre d'agriculture, cette action pose la première pierre d'un projet de développement durable plus large: le Projet alimentaire territorial du Grand Cahors qui vise, par une stratégie globale concertée, à promouvoir un comportement alimentaire équilibré et une alimentation durable sur le territoire tout en revalorisant la filière maraîchère et les circuits-courts.

#### DOSSIER



metteurs de nos campagnes. Ainsi, il y a un an à peine, l'association qui fédère près de 10 000 maires ruraux, lançait même un pavé dans la mare sur le thème "Oser la relance par le local". Diverses options sont proposées, mais c'est surtout dans le cadre de la transition écologique que les campagnes ont désormais vocation à jouer un rôle essentiel. "Les communes doivent être les troupes de chocs de cette bataille qui s'annonce vitale. Qui, mieux qu'une municipalité peut porter un message auprès des habitants en faveur d'une écologie mise en œuvre au niveau du territoire?", commente en ce sens Jean-Claude-Pons, vice-président des maires ruraux de l'Aube. Une analyse partagée par Cécile Gallien, maire de Vorey, vice-présidente de l'Association des Maires de France (AMF), pour qui il est temps de reconnaître à sa juste valeur la contribution des territoires ruraux à la qualité environnementale et à la transition écologique. Du côté des économistes, c'est aussi l'opinion de Jeremy Rifkin, qui considère que le "New-Deal vert" se fera principalement en dehors des grandes agglomérations et surtout en zone rurale. En effet, selon lui, c'est là que pourront se développer de façon exponentielle les nouvelles sources d'énergie (éoliennes et solaire notamment), c'est là que pourrait être réellement organisée la préservation de la biodiversité, c'est là que renaîtra une agriculture de proximité soucieuse de l'homme et de son environnement.

C'est donc en zone rurale que seront créés le plus grand nombre d'emplois qui viendront compenser les emplois perdus avec la crise sanitaire. C'est d'autant plus vrai que le monde rural sera également le théâtre d'une métamorphose de l'habitat : transformation

écologique des bâtiments, construction de nouveaux modes d'hébergement collectif pour accueillir les salariés expatriés des villes (grâce au télétravail), mais aussi nouvelles formes de logements partagés pour les populations fragilisées par l'âge, la dépendance ou la précarité (voir Décryptage pp. 26 à 32).

Mais il faut aussi entendre la voix des associations, à l'instar de celle de La Traverse, association créée à Poitiers pour réfléchir sur la résilience locale, terme à la mode qui désigne la capacité à se réorganiser pour faire face aux enjeux climatiques, énergétiques et écologiques. Selon cette association, dans les très grosses métropoles, on est trop dépendants de grands circuits qui sont extrêmement lourds à modifier. Il est donc plus réaliste d'agir en milieu rural, là où l'échelle de la distribution est encore accessible et donc malléable. Concrètement, il ne s'agit pas tant de marteler le changement des comportements individuels, que de promouvoir les actions collectives, portées par des groupes de citoyens, des associations, avec le soutien des élus. Ces groupes peuvent plus facilement développer des projets concrets (recycleries, conserveries, organisation des circuits courts, lutte contre l'emploi des produits phytosanitaires...).

C'est donc bien un consensus qui se dessine progressivement, pour reconnaître qu'après avoir connu le déclin, le monde rural peut désormais constituer une chance majeure pour l'avenir de notre pays. À condition toutefois que cette indispensable évolution soit réellement accompagnée par les pouvoirs publics et, dès à présent, à travers l'adoption de lois plus ambitieuses que celles qui nous sont proposées aujourd'hui sur le climat et la décentralisation.

#### LES ATOUTS D'UNE RURALITÉ ACTIVE ET GÉNÉREUSE

Depuis plusieurs années, l'AMRF s'illustre par un très grand dynamisme concernant la défense de la ruralité et son rôle futur dans le développement économique. Son directeur général Cédric Szabo nous expose son point de vue sur les atouts et conditions de ce développement.

Le Jas: Il y a un an, l'AMRF présentait une vingtaine de propositions pour sortir de la crise sanitaire sur le thème "Oser la relance par le local". Quels sont selon vous les principaux atouts du monde rural pour faire face à la crise?

**Cédric Szabo :** Amenées à innover pour répondre aux besoins des habitants, les communes rurales ont su ces dernières années démontrer leur pertinence. Ainsi pendant le confinement les élus se sont vite adaptés, en informant et en soutenant les personnes les plus fragiles (distribution d'attestations, appels télé-

phoniques, partage de panier repas, etc.), puis en organisant la fabrication et la distribution de masques. Aujourd'hui, les maires continuent d'agir, en facilitant les déplacements vers les points de vaccination comme avec des bus itinérants. Tout cela est possible parce que les élus ruraux sont au plus proche des habitants. Leur connaissance du monde rural est un atout qui doit être davantage reconnu et mis à profit pour l'amélioration de la vie dans notre pays. D'ailleurs, l'efficacité du couple maire/préfet durant cette crise sanitaire a prouvé le rôle incontournable de la commune. C'est cette conviction qui a quidé l'AMRF dans ses propositions pour "oser la relance par le local", afin de booster les communes en développement sur des problématiques clés comme le maintien des aînés, la rénovation du bâti ancien, la transition écologique et la mobilité.

# Le Jas: Pensez-vous que les territoires ruraux sauront tirer profit de la crise sanitaire pour accueillir de nouveaux habitants?

C. S.: L'attractivité du monde rural n'est pas nouvelle. Notre association a mis en valeur depuis longtemps des exemples d'une ruralité active et généreuse. Cette attractivité a été décuplée avec la crise, qui invite un nombre croissant de Français à repenser leur mode de vie. Les territoires ruraux ont de multiples



CEDRIC SZABO, directeur général à l'AMRF

atouts pour accueillir ces nouveaux habitants qui sont à la recherche d'une meilleure qualité de vie et de liens sociaux plus forts. Comment ne pas voir dans les communes rurales les points névralgiques et de croisement entre le monde globalisé et la vie quotidienne? Ceci oblige à inverser la manière de penser. Faisons fi de l'obsession de la concentration quand le diffus assure une réponse apaisée et un espoir. Il reste que cela passe par le développement de nouvelles formes de mobilités adaptées à la ruralité,

la possibilité de travailler à distance dans de bonnes conditions et une redynamisation des commerces (à l'image des initiatives du mouvement "Bouge ton coq" ou des "Comptoirs de campagne" menées en partenariat avec l'AMRF).

#### Le Jas: Les territoires ruraux sont-ils selon vous suffisamment soutenus par les pouvoirs publics?

C. S.: La relation avec l'État est complexe et paradoxale. Si celui-ci est désormais convaincu qu'il faut abandonner le soutien prioritaire aux métropoles, il reste du chemin à parcourir pour un aménagement équilibré du territoire. En conclusion, je dirais que, grâce au travail de l'AMRF et de son ancien président Vanik Berberian qui a porté l'idée d'Agenda rural, des outils nouveaux existent, et surtout une attention particulière est portée au rôle structurant des villages en matière de transition écologique. Mais il est indispensable d'en accélérer la mise en œuvre, en veillant à adapter aux communes rurales les critères d'éligibilité aux dispositifs de développement: Plan de relance, Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), ou encore Dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR). Car cet ensemble de pièces est nécessaire pour aider la ruralité à relever les challenges nouveaux. Beaucoup de maires ruraux ont l'ambition de croire au devenir de leurs villages : aidons-les!

# "NOUS ALLONS PAYER UN PILLAGE DE LA PLANÈTE"

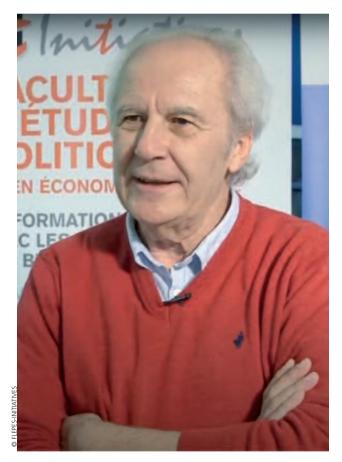
Professeur d'économie, expert en sciences sociales, Jean Gatel a été secrétaire d'État entre 1983 et 1986, chargé notamment de l'économie sociale auprès du Premier ministre Laurent Fabius. Il a été également vice-président du conseil général du Vaucluse entre 1988 et 1994. Dans un récent ouvrage *L'Économie sociale et solidaire : un nouveau modèle de développement pour retrouver l'espoir*, il poursuit son combat en faveur de la transition écologique et d'un changement de paradigme dans l'économie.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ

Le Jas: Dans votre dernier ouvrage, vous nous faites part de vos inquiétudes sur l'avenir de nos sociétés. La crise actuelle renforce-t-elle vos convictions? Jean Gatel: Plus que jamais. Car comme je l'ai souvent dénoncé, le système de production dominant, le néo-libéralisme et le productivisme à outrance qu'il génère, ont rompu le lien entre l'homme et son environnement naturel. La pandémie de Covid-19 illustre cette rupture: le virus a été apporté par des espèces chassées de leur milieu naturel. Et je crains que ce ne soit que le début d'une mauvaise série. Et cette crise n'est pas la plus grave. Car on ne trouvera pas de vaccin pour arrêter le réchauffement climatique mortifère, avec la fonte des glaciers, l'érosion des littoraux, la raréfaction de l'eau. Nous payons un pillage de la planète, qui continue sans que personne ne s'en préoccupe. Nous pourrions aussi parler d'un autre pillage, celui de populations condamnées à vivre dans la totale précarité. Il faut absolument, pendant qu'il en est encore temps, changer de modèle de développement.

Le Jas: Quelles sont les pistes que vous défendez pour s'engager dans un monde harmonieux et plus respectueux de l'environnement?

J.G.: Il faut progressivement rompre avec un système qui repose sur l'exploitation des hommes et de la nature, et le remplacer par un mode de développement solidaire et durable. Le seul modèle alternatif qui



Jean Gatel, lors de la conférence «Le développement de l'ESS : une urgence pour la cohésion sociale» co-organisée par la Faculté Libre d'Études Politiques et en Économie Solidaire (FLEPES-INITIATIVES), l'Observatoire national de l'action sociale (ODAS) et le Réseau national de l'économie sociale et solidaire (RENESS).

existe et qui a montré sa pertinence et son efficacité est celui de l'économie sociale et solidaire. Il repose sur d'autres principes : le primat de l'humain, le respect écologique, la non-lucrativité, la responsabilité, la démocratie au cœur même des entreprises. Par ailleurs, il est urgent de repenser notre modèle de consommation alimentaire, parier sur le local, les produits du terroir, les circuits courts, les coopératives de vente gérées par les producteurs ou les citoyens. Il est urgent de faire reculer l'hyper capitalisme commercial par tous les moyens d'auto-organisation de la société civile. Nous devons devenir acteurs de notre destin économique et non spectateurs des errances du capitalisme mondialisé. De même il faut progressivement que les salariés puissent devenir propriétaires de leurs entreprises. Jamais il n'y a eu autant de créations de coopératives de production en Scop ou en SCIC.

Le seul modèle alternatif qui existe et qui a montré sa pertinence et son efficacité est celui de l'économie sociale et solidaire.

99

Le Jas: En ce qui concerne l'économie sociale et solidaire, thème central de votre livre, vous préconisez une évolution législative. Laquelle ?

J.G.: Ce sont les associations gestionnaires dans l'économie sociale et solidaire qui souffrent le plus depuis plusieurs décennies. Elles emploient pourtant plus de deux millions de salariés, dont une grande partie dans le domaine sanitaire et social, sans compter des secteurs clés pour le maintien du lien social tels l'éducation populaire, la culture, le sport, la formation, l'insertion, la lutte contre les exclusions et la précarité. Le tissu associatif est le ciment de la République et la politique actuelle le méprise : fin des contrats aidés, recours systématiques aux appels à projets, règlementation absurde et dangereuse, fiscalité aveugle qui ne tient pas compte de la nature juridique du prestataire de services... La liste est longue des



coups bas savamment distillés, alors que jamais les associations n'ont été autant sollicitées pour maintenir l'équilibre d'une société en lambeaux. Révoltant aussi le développement de "pseudo" associations qui prospèrent sur le marché du Care et qui se régalent, avec la complicité des pouvoirs publics, à absorber d'au-

tres associations et cela sans vergogne et sans contrôle.

Le Jas: Vous craignez une dénaturation de l'économie sociale et solidaire, avec le développement de nouvelles formules d'entreprenariat social. Pouvezvous nous en dire plus?

J.G.: Je suis un farouche défenseur de l'entrepreneuriat et l'ai montré lors de mon exercice de secrétaire d'État chargé de l'économie sociale et du développement local. Il est un phénomène de société. L'entrepreneuriat social est très bien défini dans la loi de juillet 2014. Inutile de changer l'obligation d'obtenir le label Esus (Entreprise solidaire d'utilité sociale). Le cahier des charges est clair : primat de la solidarité et du respect environnemental, lucrativité limitée et gouvernance démocratique. Il faut s'en tenir à la loi, l'appartenance à l'ESS nécessite l'obligation de ce label, il n'y a pas à discuter cette obligation juridique. Mais il faut être vigilant, car la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) adoptée en 2019 a essayé de brouiller les cartes. Certains libéraux veulent faire croire qu'en verdissant un peu le capitalisme, il deviendra vertueux. Ce discours est prégnant chez nos dirigeants actuels. C'est pourquoi il faut constamment rappeler que l'ESS n'est pas soluble dans un système qui bafoue toutes ses valeurs historiques. Je plaide pour une économie sociale et solidaire de la transformation et non de la réparation. Ce n'est pas dans l'air du temps, mais il faut résister. Le mode de développement actuel est condamné car il nous mène au néant civilisationnel. J'aime bien cette citation de Gramsci: "Il faut toujours opposer au pessimisme de l'intelligence l'optimisme de la volonté". ■

# NACRE : des aides à domicile, perles de la prévention

PAR GARANCE CHESNÉ

Permettre aux aides à domicile de devenir les ambassadeurs de la prévention auprès des personnes âgées. Telle est l'ambition de l'Assurance retraite, qui vient de lancer la seconde étape de son projet NACRE, (Nouvel Accompagnement Co-construit avec les Retraités). Après avoir conçu un rendez-vous "prévention" avec de jeunes retraités précaires, la Cnav compte dorénavant s'appuyer sur les aides à domicile pour aider à repérer et prévenir la fragilité des retraités qu'elles accompagnent.

ême si les derniers mois ont été difficiles, Valérie Barada est fière du travail accompli. Pendant toute la crise Covid, cette auxiliaire de vie sociale expérimentée a accompagné au quotidien une dizaine de personnes âgées de plus de 80 ans. "Même si certaines sont encore autonomes et que leurs familles sont présentes, elles ont beaucoup souffert de l'isolement, de ne plus avoir d'activités partagées avec d'autres personnes de leur âge, de ne plus voir leurs petits-enfants. J'étais heureuse de prendre le temps de parler avec elles... Le plus important, dans mon métier, c'est la relation humaine, la confiance qui s'installe."

C'est sur cette proximité entre la personne âgée et son aide à domicile que la Cnav a décidé de parier pour développer le second volet de l'opération NACRE. Lancé il y a quelques mois, NACRE (voir *Le Jas* d'octobre 2020), poursuit deux grand objectifs : encourager les retraités fragiles à devenir acteurs de la préservation de leur "capital autonomie" et enrichir l'offre d'accompagnement proposée par l'assurance retraitre (1). L'originalité de NACRE

repose sur sa méthodologie collaborative, (professionnels et retraités étant associés à la construction) de cette nouvelle offre, et sur une dynamique partenariale forte. Ainsi on trouve, aux commandes du volet  $ICOPE^{(1)}$ : le Gérontopôle de Toulouse ; à l'accompagnement des étapes de co-construction : l'Institut méditerranéen de la longévité (I2ML) ; au pilotage de la phase expérimentale : les caisses régionales de Midi-Pyrénée et d'Aquitaine.

#### **UNE DYNAMIQUE BIEN ENGAGÉE**

Comme s'en réjouit Frédérique Garlaud, directrice nationale de l'action sociale à la Cnay, "la crise n'a pas freiné la démarche. La première étape, celle de la création d'un rendez-vous prévention, assuré par les évaluateurs des Carsat à l'attention des jeunes retraités précaires, est en cours avec les intéressés. Et la deuxième étape, qui cible des retraités plus fragiles, déjà bénéficiaires de plans d'aide personnalisés, les PAP, vient de s'engager avec les professionnels de l'aide à domicile. Une nouvelle génération de plans d'aide offrant une meilleure coordination autour de la personne sera effective cet été et nous souhaitons consolider le rôle et la place de ces professionnels sur le champ de la prévention. Et surtout, nous voulons le faire avec eux, en tenant compte de leurs contraintes, pour qu'ils adhèrent à ces nouvelles missions et se les approprient pleinement".

L'idée est de modéliser, avec des aides à domiciles volontaires, des temps de prévention intégrés à leurs pratiques professionnelles. Ils seront l'occasion pour ces auxiliaires de vie d'anticiper et de suivre l'évolution de la fragilité des personnes âgées qu'elles accompagnent, à l'aide notamment de l'appli ICOPE Monitor, de leur transmettre des messages de prévention et de les encourager à prendre une part active dans la préservation de leur autonomie. Les deux Carsat expérimentatrices

#### **AVEC LE CONCOURS DE**





ont ainsi identifié, sur leur territoire, des structures d'aide à domicile prêtes à engager une quinzaine de salariés intervenant auprès de personnes âgées bénéficiaires d'un PAP de l'Assurance retraite ou d'une aide personnalisée à l'autonomie (APA). Ainsi, depuis début mars, une soixantaine de professionnels ont été réunis pour partager les objectifs de la démarche, découvrir l'outil ICOPE et raconter leur approche de la fragilité et de la prévention. Puis, de juin à septembre, ils co-élaboreront en groupes de travail restreints ces temps de prévention, en tenant compte de leurs pratiques et de leurs expériences professionnelles. Enfin, d'ici à février 2022, une formation, également co-construite et testée avec les professionnels engagées dans la démarche, devrait permettre de déployer à terme cette nouvelle activité sur l'ensemble du secteur de l'aide à domicile.

#### DES PROFESSIONNELS FORTEMENT MOTIVÉS

En Midi-Pyrénées, deux structures, L'ADPAM, qui intervient à Toulouse et sur le Gers, et l'ADMR du Tarn, ont été retenues sur ce projet. Elles ont pour points communs de consacrer une part non négligeable de leur activité (10 % à 20 %) à des dispositifs Carsat (PAP ou Aide au retour à domicile après hospitalisation - ARDH), mais également d'être déjà engagées dans des expérimentations valorisant les pratiques pro-

fessionnelles de leurs salariés, par exemple autour du suivi nutritionnel des personnes âgées ou de la prévention de la sarcopénie. "Nous avons un véritable intérêt pour ce type de démarche, reconnaît Régine Delès, directrice de l'ADPAM. Parmi le seize professionnelles choisies, douze ont déjà participé à une formation sur les signaux d'alerte chez la personne âgée et quatre autres se sont spontanément portées volontaires. Ce sont autant d'opportunités de valoriser nos auxiliaires de vie en les ouvrant à de nouvelles compétences et de contribuer à la reconnaissance de ce métier". Un avis partagé par Daniel Fabre, directeur de la fédération ADMR: "Les quatorze professionnelles qui ont répondu à notre sollicitation ont des profils très différents, préciset-il. Certaines, notamment parmi les plus anciennes, n'ont pas de diplômes spécifiques alors que d'autres, salariées depuis deux ou trois ans sont déjà inscrites dans des formations qualifiantes. Mais toutes sont fières de collaborer à un tel projet, qui participe à développer chez l'ensemble de nos professionnels, et de nos administrateurs, une culture de la prévention et un regard plus positif sur le vieillissement".

<sup>(1)</sup>Pour atteindre cet objectif, la Cnav s'appuie sur un programme et une application baptisés ICOPE, développés par l'Organisation Mondiale de la Santé pour améliorer les soins intégrés aux personnes âgées.



On l'appelle "habitat partagé" ou encore "habitat inclusif" et c'est un modèle de colocation qui gagne chaque année de nouveaux adeptes notamment parmi les personnes fragiles et isolées. Le Jas se penche sur cette nouvelle forme d'habitat qui répond à la fois au souhait d'indépendance et au besoin de soutien médico-social, tout en favorisant des interactions sociales qui brisent la solitude et améliorent la santé des colocataires. PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE ET ESTELLE CAMUS

t si nous habitions ensemble? Cette réflexion, de plus en plus de nos concitoyens se la font. On voit fleurir des initiatives très diverses telles que des colocations entre salariés (il y a désormais presque autant de salariés qui vivent en colocation que d'étudiants, selon une étude d'Appartager.com), entre sans-abris, entre générations, entre personnes en situation de handicap ou encore entre séniors.

Dans les pages qui suivent, nous portons notre regard sur ces deux dernières formes d'habitat partagé parce qu'elles sont emblématiques d'une voie prometteuse de "l'habiter ensemble" pour les plus fragiles. En effet, les premières réalisations de ces colocations entre séniors ou entre personnes handicapées montrent que ceux qui vivent résistent mieux à la perte d'autonomie et voient presque toujours leur santé physiologique et psychologique s'améliorer. Par ailleurs, et ce n'est pas le moindre bénéfice de ces structures d'un

nouveau genre, il s'y développe des solidarités, de l'entraide et du soutien qui, parfois, vont jusqu'à redonner une raison de vivre à leurs locataires. Enfin, qu'il s'agisse de colocations entre personnes en situation de handicap ou de personnes âgées, ces lieux de vie alternatifs bénéficient aussi aux familles et aux proches aidants qui peuvent enfin souffler, assurés du bien-être de leurs proches.

Étroit partenaire du Jas, l'Odas (Observatoire national de l'action sociale) a lancé le Lab'AU (pour Laboratoire de l'autonomie), un site internet entièrement dédié à l'innovation en faveur des personnes avançant en âge et des personnes en situation de handicap. Vingt initiatives emblématiques de l'"habiter autrement" ont déjà été expertisées. Le Jas en a choisi deux : la Villa Sabrina, à La Croix Valmer, où des adultes handicapés deviennent acteurs de leur vie, et le Domaine Monrepos à Libourne, une cohabitation exemplaire entre séniors récemment ouverte.

# ■ LA VILLA SABRINA : des colocataires handicapés retrouvent la joie de vivre

À La Croix Valmer, depuis six ans, la Villa Sabrina joue la carte de l'habitat inclusif. Des adultes handicapés y ont fait le choix d'une vie en colocation, ouverte sur leur environnement, et d'un accompagnement respectueux de leur autonomie. Baptisé Club des six, ce modèle bouscule les pratiques professionnelles et le regard sur le handicap.

l est 9h et la vaste pièce à vivre de la Villa Sabrina s'anime doucement. Jérôme, attablé au comptoir de la cuisine, termine son petit déjeuner. Sabrina, tout sourire, a déjà le nez dans son portable, à la recherche d'une recette de lasagne pour le déjeuner. Son homonyme, grimpée sur un stepper, s'active à sa gym quotidienne. Rien de plus normal en cette matinée ensoleillée, si ce n'est qu'ici, les sept colocataires, âgés de 18 ans à 54 ans, sont tous en situation de handicap. Victimes d'une lésion cérébrale pour les uns, atteints de troubles autistiques ou de déficiences intellectuelles pour d'autres, en fauteuil pour la majorité, ils ont besoin d'un accompagnement au quotidien. Pour eux, mener une vie ordinaire dans son propre logement restait un rêve inaccessible. Jusqu'à ce qu'ils emménagent dans cet appartement de 450 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée d'un petit immeuble d'un étage situé à quelques mètres des commerces et de l'animation quotidienne. Chacun y a aménagé sa propre chambre, équipée de sanitaires, et partage, comme dans toute coloc, les espaces de vie commune. Des liens de voisinage se sont aussi tissés avec les autres locataires, familles ou personnes seules, qui ont emménagé dans les neuf logements à loyer modéré du premier étage.

#### UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ORIGINAL

Mais pour que ce projet, validé aujourd'hui tant par les familles que par les institutionnels, voit le jour, il a fallu plus de quatre ans et toute la ténacité d'une sœur, celle de Sabrina. "Depuis son accident, elle vivait chez mes parents, qui s'inquiétaient de ne plus avoir la force de l'accompagner. Sabrina avait déjà évoqué l'envie d'avoir son chez-soi. Mais elle appréhendait de se retrouver seule et avec six heures d'aide humaine financées par jour, le projet était inenvisageable", raconte Maïlys Cantzler, diplômée d'HEC et déjà à l'origine d'un groupe de crèches privées. "D'où l'idée d'une colocation de six habitants minimum, le Club des six, inspiré d'une expérience portée par l'Association





© Club des

française des traumatisés crâniens à Bordeaux ". La mairie de La Croix Valmer, où vit la famille Cantzler, se laisse convaincre et met à disposition un terrain dans le cadre d'un bail à construction. Pour permettre des loyers abordables, le projet initial est revu à la hausse avec la création d'un étage supplémentaire réservé à des logements sociaux. "Faute de trouver des bailleurs locaux intéressés, j'ai créé sur fonds propres, ma propre société de promotion immobilière, puis une société de gestion locative. Et comme il n'existait sur le territoire aucun prestataire en

## DÉCRYPTAGE

capacité d'accompagner 24 heures sur 24 des personnes avec des handicaps différents, il a également fallu créer un service d'aide à domicile." Il était alors possible, en mutualisant les heures d'aides humaines (octroyées notamment par les départements), de faire bénéficier les colocataires de l'accompagnement d'au moins un binôme de professionnels en journée et d'une présence la nuit. C'est un des grands intérêts de cette expérience, que de permettre aux résidents de disposer d'un encadrement de qualité, d'un cadre de vie remarquable, sans que leur charge résiduelle à payer soit élevée.

#### **ACCOMPAGNER AUTREMENT**

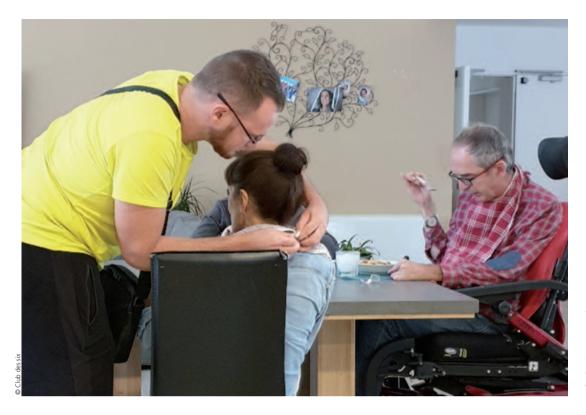
L'autre atout remarquable de l'expérience réside dans l'originalité de l'accompagnement. "Ici, les colocs sont d'abord chez eux", souligne Clara, responsable de la Villa Sabrina depuis quatre ans. Éducatrice spécialisée de formation, puis formatrice, elle coordonne les huit salariés du service à domicile spécialement créé, qui accompagne 24 heures sur 24 chacun des habitants dans sa vie quotidienne et le développement de son autonomie. "Nous sommes là pour leur faciliter le quotidien, mais sans décider ou faire à leur place". Préparer les repas, entretenir la maison, contribuer aux décisions concernant la coloc... Chacun participe selon ses capacités, avec le soutien des professionnels, mais aussi celui des autres locataires. "Ils veillent beaucoup les uns sur les autres, en utilisant chacun leurs ressources", témoigne Clara. "Ceux qui n'ont pas de difficultés motrices vont par exemple spontanément aider au transfert ou au repas d'un coloc en fauteuil". Un vrai changement de posture pour les professionnels, comme en témoigne cette jeune aide-soignante d'Ehpad embauchée il y a deux ans "À mon arrivée,



# UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES

Les projets d'habitats partagés se multiplient France et se diversifient. Ils concernent des publics différents (adultes handicapés, seniors autonomes ou non), sont initiés par des porteurs différents (particulier, associatif, collectivités, coopératives...) et prennent des formes, elles aussi, diverses. Quelques exemples.

- ▶ Les Santolines sont appartements sociaux de 36 à 60 m² visant à briser l'isolement des personnes âgées encore autonomes. Imaginés par le CCAS d'Alès, ils sont adaptés à la perte progressive d'autonomie. Une salle de convivialité est animée en permanence par des agents du CCAS pour tisser du lien social.
- Les 10 colocations de l'association parisienne Ayyem Zamen ont été développées avec des bailleurs sociaux à destination des migrants vieillissants. Une professionnelle de l'association assure un suivi individuel.
- L'association Simon de Cyrène crée, partout en France, des maisons partagées au cœur des villes, où vivent ensemble des personnes valides et handicapées en cours de vie.
- ▶ À Vaulx-en-Velin, une vingtaine de retraités ont monté une coopérative d'habitants, Chamarelle, puis ont conçu et fait construire un immeuble de 16 appartements adaptés à leurs futures pertes d'autonomie. Ils administrent ce lieu de vie "solidaire" en autogestion.
- ► La maison des Sages de Buc est un lieu de vie communautaire pour 8 personnes atteintes d'Alzheimer. Les colocataires sont accompagnés au quotidien par des auxiliaires de vie.
- ▶ Dans une ancienne clinique réhabilitée en logements sociaux d'Arras, la "Maison Vis ta Vie", est un lieu de vie intergénérationnel ou vivent des séniors, des familles mais aussi une dizaine de jeunes adultes trisomiques. Le site abrite aussi des bureaux, des commerces, une crèche et des espaces partagés.



À la Villa Sabrina, l'épanouissemnt passe aussi par le lien social. L'entraide entre les habitants y est permanente

j'étais très attachée aux procédures. Mais à la villa, il faut faire preuve de polyvalence et d'adaptabilité. J'ai dû développer des compétences relationnelles, d'animation".

#### **ENSEMBLE, C'EST TOUT**

Avec des résultats qui dépassent toutes les attentes. Alix, jeune autiste de 19 ans, a emménagé il y a peu à la Villa après un parcours chaotique, entre séjours en hôpital psychiatrique, exclusions de plusieurs établissements et déscolarisation. Cet "incasable" semble avoir trouvé sa place. "Ici, il y a de la bienveillance, personne ne me parle mal. Je suis moins stressé". Il a déjà réduit les anxiolytiques et arrive à mieux réguler son addiction au téléphone portable. Pour d'autres, le changement se traduit physiquement. L'une des colocs, atteinte de trisomie, a perdu les 20 kilos de trop qui la condamnaient au fauteuil roulant : "Je m'ennuyais chez mes parents. Ici, je fais plein de choses, j'aide même dans une association qui distribue des colis alimentaires. Je donne aux autres et ça me rend heureuse". Car à la Villa Sabrina, l'épanouissement passe aussi par le lien social. Si aucun des habitants n'est actuellement en capacité de travailler, tout ce qui participe à la vie locale est encouragé: plusieurs ont des engagements bénévoles, pratiquent des activités dans les clubs de la commune et invitent régulièrement voisins et habitants à venir partager leur quotidien,

le temps d'un vide-greniers ou d'un repas. "Ils sont présents dans la vie du village, font leurs courses, viennent prendre un verre, se proposent pour animer un stand à la fête communale ou tenir la buvette ", témoigne Bernard Jobert, maire de La Croix Valmer. "Ils sont des Croisiens à part entière. Ils nous poussent à repenser notre ville, ses aménagements, ses modes de déplacements et à changer de regard sur le handicap".

Cette reconnaissance et l'épanouissement des colocs de la Villa Sabrina ont convaincu Maïlys Cantzler d'essaimer le modèle du Club des six. En bonne entrepreneuse, elle a cherché des capitaux pour financer ce développement et a créé une structure, Homnia. Celle-ci fédère autour de l'association les différentes entités : promotion, gestion immobilière et aide à la personne. Aujourd'hui, grâce à l'engagement d'un fonds commun de placement solidaire du groupe Amundi, six autres colocations ont été créées en France, et cinq nouvelles ouvertures sont prévues d'ici fin 2021. Avec comme objectif ambitieux, une centaine de réalisations à l'horizon 2030 et une priorité inchangée: faire de chaque colocataire un acteur de sa vie...

#### Le Club des Six Villa Sabrina

558 boulevard de Saint Raphaël 83420 La Croix-Valmer 06 13 15 15 63 - www.club-des-six.fr

## ■ LE DOMAINE MONREPOS : des personnes âgées inventent une nouvelle famille

Comme dans le précédent exemple, c'est à la suite d'un drame familial qu'Anne Clauzel et Jacques Cardon, frère et sœur, ont mûri l'idée de créer un habitat partagé entre séniors et, sur un site d'exception, y ont insufflé une "vie de famille" épanouissante et solidaire, entre des aînés qui ne se connaissaient pas il y a encore quelques mois.

e suis la quatrième d'une famille de 12 enfants et... je ne sais pas vivre seule", lance Suzanne, 87 ans. La vieille dame reconnaît avoir très mal vécu le confinement. "Ici, nous avons des chambres spacieuses et une liberté totale, poursuit-elle. L'échange, le respect de l'autre,

la vie en société... tout est fait pour apprécier les joies simples d'une petite communauté".

"Ici", c'est le Domaine Monrepos. Située à Libourne, cette magnifique bâtisse entourée d'un parc, abrite depuis mai 2020 un habitat partagé pouvant héberger 8 personnes âgées. Dans cette "résidence senior alternative" chaque résident dispose d'une chambre de 30m² avec salle d'eau et tous se partagent le salon, la bibliothèque, la cuisine ouverte, la salle à manger, un espace de détente pour des parties de cartes, scrabble, Rummikub... Une salle à manger privée permet de recevoir leurs proches. Dehors, une petite piscine, un poulailler, un terrain de pétanque et un potager complètent ce cadre unique

"Cela n'a rien à voir avec un Ehpad, ni même avec une Résidence Services, car les personnes sont 'chez elles', insiste Anne Clauzel, à l'origine du projet avec son frère. Nos locataires font leur vie comme elles (il n'y a que des femmes pour l'instant) l'entendent, à toutes heures du jour ou de la nuit. Elles peuvent se faire un thé, un goûter, se servir dans le frigo, sortent quand elles le souhaitent, recevoir qui elles veulent, etc.".

Les tâches ménagères (repas, blanchisserie entretien des extérieurs, ménage, assistance administrative...) sont prises en charge, mais les résidentes peuvent y participer. Au moment des repas, les colocataires ne sont pas servis à table ce qui "n'est pas un détail, souligne la gérante des lieux. Car cela dit que dans cette demeure, on est aidés, pas assistés". Si chacun garde son indépendance, en pratique la vie est essentiellement collective et très conviviale. "Et c'est évidemment



là le cœur de notre initiative", poursuit Anne Clauzel qui reconnaît que le fait d'être une toute petite colocation "facilite beaucoup l'instauration d'un esprit de famille avec de nombreux moments partagés". À commencer par ceux des repas. Le déjeuner est servi à 12h30, une décision qui a été prise collégialement. Chacun peut le 'sauter' si c'est son souhait, mais c'est un temps de fort de la vie collective de la maison. D'autant que les menus sont choisis en commun et que beaucoup de résidentes donnent un coup de main à leur préparation. Le dîner, lui, peut être pris à table collectivement ou seul dans sa chambre, "une option qui n'est jamais choisie par personne", s'amuse la fondatrice.

Un autre bâtiment abrite trois chambres d'hôtes et six chambres d'étudiants. "Ils viennent régulièrement partager nos repas, ajouter Anne Clauzel. Et comme certains étudient au Conservatoire de Bordeaux où ils pratiquent le chant lyrique, ils font profiter les résidents de leurs répétitions".

#### **UN PROJET DE VIE HUMANISTE**

Cette colocation est ouverte à tous ceux qui disposent d'assez d'autonomie et d'indépendance pour y vivre. "Il faut aussi, ajoute la fondatrice, qu'ils adhérent à notre état d'esprit résumé dans notre Charte et qui exige bienveillance, respect, partage, entraide...".

À en croire les premiers retours, la formule fonctionne bien. "Je retrouve ma mère avec le sourire, le moral et la joie de vivre, s'enthousiasme Patricia, fille d'une des résidentes qui s'occupaient de sa mère depuis vingt ans. Même si elle habitait à côté de chez moi, en vivant seule elle s'éteignait à petit feu".

Mais qu'en sera-t-il demain lorsque les résidents perdront en autonomie ? "Nous sommes clairs avec les familles, répond Anne Clauzel. Dès qu'il y aura une perte cognitive, la personne ne pourra pas rester. Par contre, nous ferons tout pour que celles et ceux qui gagneront en dépendance (comme ne plus pouvoir se laver ou s'habiller seuls, par exemple) puissent rester avec nous grâce à l'accompagnement nécessaire d'aides-soignants, infirmiers, kinés...". La fondatrice n'imagine pas, pour l'instant, organiser la mutualisation de services entre plusieurs résidents qui auraient des besoins de soutien au quotidien. Mais elle a conscience que le petit groupe vit actuellement ses années les plus faciles et qu'il faudra, demain, savoir adapter les réponses.

Le modèle économique repose sur les trois factures que doivent acquitter les locataires : une pour le loyer, une pour les prestations de services (qui offre un crédit d'impôt au bénéficiaire) et une dernière pour l'alimentation. Séjourner à Monrepos est facturé environ 1 800 euros par mois au résident. "C'est un peu moins onéreux que le coût des Ehpad locaux", assure Anne Clauzel. Rappelons que le coût médian d'une chambre individuelle en Ehpad (en 2018) est, selon la CNSA, de 1 977 euros.

Le binôme fraternel se partage les tâches du quotidien avec Valérie, l'employée familiale de la société de services à la personne qu'ils ont créée. Ils ne se dégagent que l'équivalent de deux Smic pour eux trois. Alors, l'équilibre financier ne tient-il que grâce aux heures de bénévolat qu'assure la fratrie ? "Non, assure, Anne Clauzel. Il est vrai que mon frère, qui vit sur place, et moi ne comptons pas nos heures. Il est vrai aussi qu'on ne cherche pas le

# EHPAD, UNE SOLUTION PAR DÉFAUT

Depuis une trentaine d'années, l'âge d'entrée en Ehpad est de plus en plus élevé la progression constante du niveau de dépendance moyen dans les Ehpad entraîne naturellement une médicalisation grandissante de ces établissements. Et de ce fait, la vie en Ehpad accentue souvent la perte d'autonomie, la personne âgée étant contrainte de se plier aux règles, aux rythmes de vie, aux repas et aux activités d'un établissement principalement axé sur la protection de ses habitants. Sans surprise, moins de 3 % des personnes de plus de soixante ans prévoient de passer leurs vieux jours en Ehpad. Par contre, elles sont 24 % à envisager une autre forme, tel que l'habitat collectif avec services, comme nous le rappelait dans Le Jas de septembre 2020, Jacques Wolfrom, président du comité exécutif du groupe immobilier Arcade, coauteur avec Denis Piveteau, président de la 5° chambre du Conseil d'État, du rapport "Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous".



profit. Mais pour autant, nous savons que c'est un modèle viable économiquement. D'ici quelques mois nous pourrons financer l'équivalent de trois temps pleins, payés un peu au-dessus du Smic, pour 4 salariés. Ce n'est pas énorme, mais Monrepos doit aussi être pour tous un projet de vie".

Anne Clauzel et Jacques Cardon ont imaginé cette structure après le décès brutal de leur mère, en 2013.

# DÉCRYPTAGE



Les espaces collectifs du Domaine Monrepos comptent un salon, une bibliothèque, une cuisine ouverte, une salle à manger et un espace de détente.

Cet événement leur a fait prendre conscience de la nécessité d'être encore plus attentif et vigilant aux personnes âgées et prendre soin des aînés est devenu "leur projet humaniste", selon leurs mots. Après avoir quitté leurs belles situations professionnelles respectives (lui dans l'industrie automobile, elle dans le secteur pharmaceutique), ils ont eu les moyens d'acheter et de rénover cet ancien bâtiment d'une congrégation religieuse.

#### PARIER SUR L'AVENIR

Reste que la force actuelle du Domaine Monrepos sera peut-être aussi sa faiblesse demain. La structure est entièrement privée et ne reçoit aucune aide ou subvention des collectivités publiques. Elle fonctionne sans entrave et en assumant les risques inhérents à une telle démarche et donc de manière totalement isolée. Certes, Anne Clauzel et Jacques Cardon partagent volontiers leur expérience avec ceux qui envisagent de se lancer dans une aventure similaire, toutefois ils n'ont pas développé d'échanges avec les autres structures médicosociales locales ni avec les autorités publiques. Que se passerait-il, si le frère ou la sœur étaient contraints de devoir cesser leur implication ? Et que deviendront les lieux dans vingt-cinq ou trente ans lorsque les fondateurs deviendront, à leur tour, des

résidents ? "Il faudra que d'autres porteurs de projets se mettent dans nos pas", sait bien Anne Cluzel. Encore faudra-t-il les trouver.

"Les gens qui, aujourd'hui, montent ces projets sont passionnés, souvent parce qu'ils ont un proche concerné, souligne Jacques Wolfrom (voir encadré p.31). Mais pour durer, l'initiative doit dépasser la seule personne".

"Mais, ajoute Anne Clauzel, créer de l'habitat partagé de façon mécanique, comme une recette très standardisée et très règlementée, serait voué à l'échec". C'est pourquoi, pour les rapporteurs de "Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous", la pérennité de ce genre de structures doit en partie venir des partenariats que les porteurs noueront. La création d'un réseau d'initiateurs d'habitats prêts à partager leurs expériences, leur modèle d'organisation économique, à répondre aux questions des uns par les solutions trouvées par d'autres, à donner de la visibilité à ce qu'ils font, voire à mutualiser certains de leurs services, pourrait répondre à cet enjeu fondamental : permettre aux colocations pour séniors de... bien vieillir.

#### **DOMAINE MONREPOS**

58 rue des Réaux, 33500 LIBOURNE www.domainemonreposlibourne.com

#### Les coups de cœur du Jas

#### Accompagner la parentalité en exil

Clotilde O'Deyé / Édition Presses de l'EHSCP



Il n'existe pas de modèle de parentalité unique pour toutes les familles. Partout, l'enfant est éduqué pour devenir un adulte capable de vivre dans son groupe social. En exil, ce cadre structurant disparaît. Les accompagnants à la parentalité interrogent alors les pratiques habituelles des parents, que ce soit au sein de la famille ou dans les relations avec le monde extérieur. Devant la complexité de cet accompagnement, les professionnels de l'intervention sociale ont besoin d'outils méthodologiques spécifiques pour enrichir leurs pratiques. Cet ouvrage permet d'expliquer en détail comment aborder concrètement la dimension culturelle dans la relation avec les parents, la culture étant entendue ici non pas comme l'origine, mais comme un ensemble d'éléments en mouvement.

#### Little Joséphine, les jours d'oubli

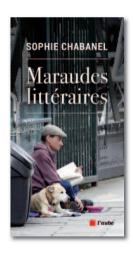
Valérie Villieu, Raphaël Sarfati / Éditions La Boîte à Bulles



Valérie Villieu, infirmière à domicile, raconte sa rencontre avec Joséphine. Cette retraitée parisienne souffre de dégénérescence sénile et vit seule dans son petit appartement. Drôle et étonnamment vivante malgré les troubles dont elle souffre, la vieille dame soulève, sans trop en être consciente, des questionnements existentiels qui aideront Valérie à mieux penser son travail pour ne pas se perdre dans la passivité et l'indifférence. C'est cette rencontre que Raphaël Sarfati s'applique à mettre en images pour apporter un témoignage sur le trop peu d'attention porté aux personnes âgées.

#### Maraudes littéraires

Sophie Chabanel / Éditions de l'aube



Dans cet ouvrage, la romancière Sophie Chabanel a pris part à des "maraudes littéraires" avec le Samu social pour permettre aux personnes sans-abri et en grande précarité d'accéder à la lecture. Elle y découvre notamment "leur culture littéraire, qui souvent vaut la nôtre, leur fréquentation assidue des bibliothèques, et aussi leur diversité d'âge, de style, de personnalité, miroir de celle des bénévoles". Sophie Chabanel raconte ici son expérience au fil de ces pages intenses, tendres, drôles, profondément humaines.



#### Nourrir : quand la démocratie alimentaire passe à table

François Collart Dutilleul / Édition Les liens qui libèrent



Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'alimentation s'est largement internationalisée, faisant de la matière première de nos assiettes un festival de va-et-vient entre famines, impacts climatiques, problèmes de santé publique, dérives agricoles et mal ou sous-nutrition affectant des milliards de personnes. L'ordre alimentaire mondial est devenu un grand désordre permanent. Dans ce contexte, comment être acteur d'un changement de modèle ? Quelles solutions imaginer afin de mettre en place un nouveau contrat social, durable, efficace et bienveillant avec l'ensemble des citoyens et des êtres vivants de notre planète ? François Collart Dutilleul donne une définition inédite de cette démocratie alimentaire et explore les grands enjeux de l'alimen¬tation : droit à l'alimentation pour tous, préservation des ressources naturelles, garantie des besoins alimentaires, relocalisation des approvisionnements, souveraineté et exception agricoles.

#### En finir avec les idées fausses sur les migrations

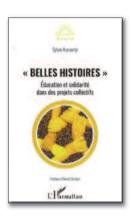
Collectif / Éditions de l'Atelier



Ce livre qui s'adresse au grand public décrypte et déconstruit soixante idées fausses sur les migrants. réfugiés, exilés et étrangers. Une mine d'informations, de chiffres et de faits pour comprendre et connaître la réalité des phénomènes migratoires. Réalisé en partenariat avec plus de vingt associations et organisations (La Cimade, Médecins du Monde, Emmaüs Solidarité, SOS Méditerranée, Attac, la Lique de l'enseignement, la Ligue des droits de l'Homme, CCFD-Terre Solidaire, etc.).

#### "Belles histoires" Éducation et solidarité dans des projets collectifs

Sylvie Karsenty / Éditions L'Harmattan



Cet ouvrage, réalisé à l'initiative de France Bénévolat, a pour origine le rassemblement de monographies évaluatives, intitulées "Belles histoires", de projets collectifs portés par les équipes de l'association avec des partenaires externes (autres associations, établissements d'enseignement, missions locales...). Ces "belles histoires" sont classées par thème dominant, mais certaines, évidemment, recoupent plusieurs thèmes (par exemple, des jeunes qui récupèrent des piles usagées sont à la fois sur le registre de l'inclusion sociale et de la transition écologique).



# SSAD: L'ADMR PLÉBISCITE LA RÉFORME

Le Service d'aide et accompagnement à domicile (SAAD) est un des dispositifs les plus utiles en matière d'accompagnement des familles et de prévention de certains risques sociaux. C'est pourquoi l'ADMR se félicite de la réforme engagée par la Cnaf pour lui donner plus de visibilité et de cohérence. Mais elle réitère aussi ses préoccupations quant à sa pérennité.

andrine et Michel, déjà parents de deux enfants, ont accueilli en 2020 des jumeaux. Dans les semaines qui ont suivi leurs naissances, alors que Michel travaille beaucoup et est souvent en déplacement, Sandrine se sent rapidement en difficulté. L'isolement, la fatigue de la grossesse associée à celle de s'occuper de quatre enfants, dont deux en bas âge l'épuisent. La sage-femme qui la suit repère les difficultés de Sandrine et l'oriente vers un Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) Familles afin qu'elle puisse bénéficier de l'aide et l'accompagnement à domicile, financée en partie par la caisse d'allocations familiale.

#### UN SERVICE IRREMPLAÇABLE MAIS FRAGIIF

Ces SAAD envoient des professionnels du lien social, les techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF) et auxiliaires de vie sociale (AVS), dans des foyers ayant besoin de soutien, de conseils et d'aide matérielle. Après une évaluation de la situation de la famille, Bénédicte, TISF, interviendra quelques heures par semaine pour l'entretien du logement, s'occuper des enfants, permettre à la maman de se reposer, d'échanger et de sortir au parc. Par son observation et sa présence soutenante, Bénédicte aidera ainsi à rétablir l'équilibre familial.

Malgré l'importance et la pertinence du dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile, la question de sa



pérennité se pose cependant aujourd'hui. En effet, depuis des années, les SAAD Familles enregistrent une baisse constante d'activité, alors même qu'ils constatent par ailleurs une augmentation des besoins sociaux et éducatifs de la part des familles. Ce paradoxe s'explique en particulier par le fait que de plus en plus de familles renoncent à se faire aider à cause du reste à charge trop élevé, mais également parce que le dispositif reste encore trop peu connu des familles et des travailleurs sociaux. Avec la crise sanitaire, ce phénomène a été renforcé : familles annulant les interventions par peur de faire rentrer le virus, généralisation du télétravail et du chômage partiel réduisant les besoins, précarisation de certaines familles qui renoncent à l'aide à domicile. Ainsi, les SAAD ont vu une réduction de plus de 20% des heures sur la période d'août à octobre 2020 par rapport à 2019.

#### UNE REFONTE PROMETTEUSE DU DISPOSITIF

Cependant, le début de l'année 2021 est marqué par l'annonce d'une bonne nouvelle en la matière : une nouvelle circulaire de la Cnaf est parue en février, annonçant la refonte du dispositif des SAAD. Cette nouvelle circulaire permet une véritable simplification du dispositif en en facilitant la gestion pour les SAAD et les Caf, tout en lui donnant plus de visibilité. Parmi les avancées permises par cette



refonte, on retrouve une simplification des conditions d'accès pour les familles. En effet, les motifs d'intervention ont été regroupés en quatre thématiques (la périnatalité, la dynamique familiale, la rupture familiale, et l'inclusion), et désormais toutes les familles, même celles ne percevant plus d'allocations familiales, pourront en bénéficier, dès le premier enfant ou avec un enfant à naître, et jusqu'à ses 18 ans, à condition d'en formuler la demande dans l'année qui suit l'évènement considéré. Sandrine pourra ainsi plus facilement accéder à ce service, et ce pendant plus longtemps. Le dispositif inclut également, pour la première fois, l'accompagnement à domicile des parents d'un enfant gravement malade, porteur ou potentiellement porteur d'un handicap, même s'il n'est pas encore reconnu en situation de handicap par la MDPH. Enfin, cette circulaire marque la reconnaissance du répit parental comme une nécessité familiale, en autorisant un taux d'absence important du parent hors du domicile pendant les interventions.

Comptant de très nombreux SAAD Familles au sein de son réseau, l'ADMR qui appelait depuis longtemps à une refonte en profondeur, a donc accueilli cette nouvelle circulaire avec beaucoup d'enthousiasme. Ces avancées traduisent la confiance accordée par la Cnaf aux SAAD Familles et à leur expertise, et reconnaissent ainsi le caractère indispensable de leurs actions. Elles renforcent le partenariat entre les Caf et les SAAD Familles qui bénéficient d'un cadre favorisant leur développement et d'une vraie reconnaissance du caractère singulier de l'accompagnement effectué par leurs professionnels d'intervention TISF et AES.

#### **UNE NÉCESSAIRE VIGILANCE**

Cependant, certaines questions restent en suspens. Malgré les avancées, la circulaire ne permet pas la baisse du reste à charge pour les familles et leur information comme celle des prescripteurs sur l'existence de ce dispositif n'est pas encore systématique.

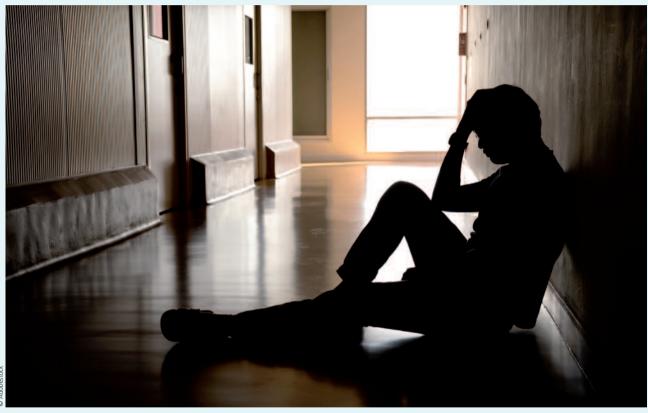
Plus encore, avec la crise sanitaire, l'équilibre financier des SAAD Familles est menacé. Les fédérations associatives de la branche, dont fait partie l'ADMR, ont alerté à plusieurs reprises le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, ainsi que la Cnaf, sur la baisse constatée des heures d'intervention et l'urgence de soutenir les SAAD Famille. Il est crucial de maintenir les dotations Caf prévues pour les SAAD Familles jusqu'en juin 2021 sans prendre en compte l'activité réelle, comme cela avait été fait jusqu'à fin juillet 2020. Une modification des règles de construction du budget prévisionnel pour les trois prochaines années a également été demandée : construire le budget prévisionnel en tenant compte de l'activité des années précédentes, comme le prévoit la circulaire Cnaf, mais en excluant l'année 2020. Cependant, le conseil d'administration de la Cnaf n'a finalement décidé maintenir ces dotations que sur les mois de novembre et décembre 2020 et ne s'est pas prononcé sur les dispositifs possibles pour les mois à venir.

Une rencontre entre les quatre fédérations et Isabelle Sancerni, présidente et Vincent Mazauric, directeur général de la Cnaf, organisée le 21 janvier, a permis d'évoquer ces différents sujets. Cependant, à l'heure actuelle, la Cnaf n'a pris aucun engagement relatif à ces demandes. Ce manque de soutien préoccupe beaucoup l'ADMR, alors même que la Cnaf reconnaît la nécessité de maintenir et de développer ces services spécialisés pour répondre aux besoins des familles en difficulté. de plus en plus nombreuses, et faire face à la crise sanitaire. Le réseau réaffirme ainsi la nécessité de prolonger les discussions entre les services de la Cnaf et les quatre fédérations et l'urgence de prendre des mesures concrètes afin que les SAAD Familles puissent continuer à répondre aux besoins de toutes les familles, dans une période où les fragilités sont particulièrement accentuées. ■



# SANTÉ MENTALE : LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SE MOBILISE

La santé mentale est le "trou noir" des politiques de santé publique, selon l'expression d'Angèle Malâtre-Lansac (Directrice déléguée à la santé de l'Institut Montaigne), qui a piloté le rapport de l'Institut Montaigne Santé mentale : faire face à la crise (décembre 2020). Pourtant, chaque année, les troubles psychiques touchent 1 personne sur 5 dans le monde (source : International Journal of Epidemiology, 2013). Selon l'OMS, la santé mentale est même la 1ère cause de handicap dans le monde.

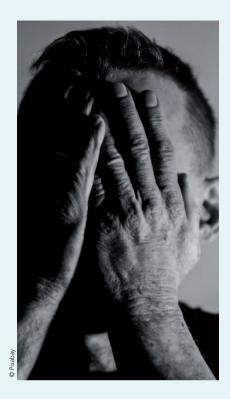


n France, la santé mentale est désormais le premier poste de dépenses d'Assurance maladie, atteignant 20,6 Md€ en 2018 pour le régime général, soit 14,5 % de l'ensemble des dépenses, devant les cancers (11,5 % des dépenses totales). Les pathologies liées à la santé mentale se classent désormais au 2e rang, après les maladies cardio-vasculaires, avec plus de 7 millions de personnes souffrant d'une pathologie psychiatrique ou suivant un traitement chronique par psychotrope (source : CNAMTS). Les maladies mentales les plus courantes sont notamment les troubles d'anxiété, la dépression, les troubles bipolaires, la schizophrénie, les troubles alimentaires, les troubles de la personnalité, l'alcoolisme et la toxicomanie, ainsi

que les pensées ou comportements suicidaires.

#### LA CRISE SANITAIRE ACCROÎT LES TROUBLES PSYCHIQUES ET RÉVÈLE LES CARENCES DES SOINS

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les troubles psychiques sont en croissance en France. Entre fin septembre et début novembre



2020, la prévalence des troubles dépressifs a doublé, touchant tout particulièrement les jeunes et les plus précaires, selon l'enquête CoviPrev réalisée par Santé Publique France et l'institut de sondages BVA. Par ailleurs, 20 % des Français auraient envisagé de se suicider depuis le début de la crise sanitaire selon l'enquête "Suicide: l'autre vague à venir?" de la Fondation Jean Jaurès. Ces maladies touchent principalement des personnes jeunes : 75 % des affections psychiatriques débutent avant 25 ans, la moitié avant 15 ans (Sources: IRDES, Atlas de la santé mentale en France, dir. Magali Coldefy et Coralie Gandré). Et les personnes atteintes de maladies psychiatriques sévères ont une espérance de vie réduite de 13 à 16 ans.

La crise sanitaire a révélé de manière aiguë les carences en santé mentale en France. L'offre de soins reste, en effet, le parent pauvre du système de santé avec un constat partagé autour de l'insuffisance des réponses, du manque de coopération entre les

#### ■ LE CALENDRIER :

- ▶ En janvier, *Mutations*, le magazine trimestriel de débats et de prospective de la Mutualité Française a dressé un état des lieux et constaté la fragilité du système de soins en santé mentale en France.
- ➤ Au premier semestre 2021, le "LAB Place de la santé" de la Mutualité Française est mobilisé sous forme de workshops internes pour mieux cerner les enjeux du sujet et alimenter le débat public dans une démarche transparente, sur des sujets stratégiques.
- ➤ Des professionnels de santé, des responsables d'établissements mutualistes et des experts sont conviés au côté des think tanks partenaires de la FNMF (Terra Nova, la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation pour l'innovation politique), ainsi que l'Institut Montaigne qui a travaillé sur le sujet.
- ▶ Les séances traiteront de l'offre de soins, de la prise en charge des personnes âgées, de la santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes et s'achèveront sur la question du financement et des restes à charge.
- ➤ Mi-juin, la FNMF consacrera son Observatoire Place de la santé 2021 à la santé mentale. Dans une première partie, il présentera des analyses chiffrées et des initiatives d'établissements mutualistes. Une seconde partie de l'Observatoire sera consacrée aux résultats d'une enquête Harris Interactive.
- ► Fin octobre début novembre, la Fédération coorganisera une Matinée annuelle du Collège des économistes de la santé consacrée à la santé mentale.
- ➤ Au dernier trimestre, une rencontre dédiée aux gestionnaires du Livre III permettra de faire connaître des innovations externes et des initiatives mutualistes pour mieux accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques notamment à travers une réponse en termes de logement.

acteurs, mais aussi de fortes disparités territoriales.

#### LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SE MOBILISE

C'est pourquoi, en 2021, la Mutualité Française a décidé de mettre l'accent sur ce sujet "parent pauvre des politiques de santé publique", dans la perspective des Assises de la psychiatrie et de la santé mentale annoncées par Emmanuel Macron avant l'été.

Le président de la Mutualité Française, Thierry Beaudet, souligne qu'en matière de santé mentale : "Notre regard doit changer. Le déploiement d'une politique de santé publique ambitieuse qui informe et prévienne nous y aidera. En France, la prévention, y compris en matière de santé mentale, est un axe insuffisamment emprunté. Les troubles psychiques ne sont ni inéluctables ni incurables!".

La Mutualité Française a donc décidé de faire de ce sujet l'un de ces chantiers de l'année. L'enjeu est à la fois sanitaire, social et économique. Les travaux de la FNMF visent une réflexion prospective sur les évolutions à mener pour répondre aux besoins de prévention et aux dysfonctionnements du secteur.



# MICHEL CARON : PLAIDOYER POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES MNA

Michel Caron est président de l'Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie (Alefpa) et vice-président de Nexem. Pour le compte de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (Cnape), il a récemment produit un rapport intitulé "Les enfants de l'exil", sur la situation des mineurs non accompagnés. Il décline cinquante propositions pour un accueil plus digne et plus efficace des mineurs sur le territoire français.

*Le Jas*: Quelles sont les raisons pour les quelles vous vous êtes impliqué dans ce rapport?

Michel Caron: Ce rapport a nécessité un travail considérable avec plus de soixante auditions de responsables impliqués dans la protection de ces jeunes. Mais j'ai assumé cette mission avec enthousiasme, car elle constituait le prolongement naturel d'une vie professionnelle marquée par un intérêt soutenu pour la question de l'immigration. De plus, il s'agissait de répondre à une demande de la Cnape, particulièrement légitime en matière de protection de l'enfance, qui souhaitait ainsi démontrer aux pouvoirs publics la capacité du monde associatif à produire des propositions étayées par une observation approfondie de la situation de ces jeunes. J'y ajoute une raison liée à mon activité actuelle comme président



de l'Alefpa, où j'ai pu croiser de nombreux jeunes migrants, particulièrement soucieux d'aller de l'avant. Et j'avais envie de montrer ce côté très positif de leur présence en France. C'est important, car le mouvement associatif doit, dans cette période riche en jugements à l'emporte-pièce, apporter une vision plus objective. D'ailleurs, à l'occasion de la présentation de ce rapport dans les cabinets ministériels et administrations concernés, j'ai pu vérifier que ce regard constructif fondé sur des faits était très apprécié.

Le Jas: Vous souhaitez qu'il y ait une impulsion nationale pour la prise en charge des MNA. Est-ce compatible avec la décentralisation de la protection de l'enfance?

M.C.: C'est en constatant combien l'hétérogénéité des pratiques et des financements engendrent une inégalité de traitement et une grande insécurité pour les jeunes eux-mêmes, qu'il m'a paru utile d'insister sur la nécessité d'une meilleure coordination des acteurs impliqués dans la protection de l'enfance. Cela est vrai pour les administrations

de l'État comme pour celles des collectivités locales, dans lesquelles j'inclus les communes, car on oublie souvent qu'elles ont un rôle décisif dans la prévention des risques pour l'enfant. Mais cette recherche d'homogénéité ne remet pas en cause dans mon esprit la décentralisation, au contraire. En effet, ce que je propose, c'est d'avancer par la voie d'une convention d'engagement réciproque qui soit élaborée et signée par les ministères concernés (Justice, Întérieur et le secrétaire d'État à la protection de l'enfance) ou le Premier Ministre, l'assemblée des départements de France et les associations impliquées. J'ajoute la possibilité d'avoir un quatrième partenaire: l'association des maires de France, car comme je le dis plus haut les réponses se trouvent aussi au niveau local. L'intérêt de cette convention, c'est qu'elle respecte les responsabilités de chacun tout en offrant un cadre de travail commun, bâti sur des valeurs collectives et des engagements réciproques.

Le Jas: Vous insistez beaucoup dans votre rapport sur le respect de la personne. Avez-vous remarqué beaucoup de situations où les droits de l'enfant ne sont pas suffisamment respectés? M.C.: Je commencerais par l'accès au droit au séjour, qui ne devient une question que quand le jeune migrant accède à la majorité. Car, en règle générale, à 18 ans, il sort du dispositif de la protection de l'enfance. Il faut donc bien préparer cette transition, comme l'a relevé un décret de septembre 2020, qui préconise de traiter le plus tôt possible la question de l'accès au droit au séjour, de telle sorte que l'administration ait le temps de traiter correctement les demandes, dans le respect des personnes, pour leur permettre de rester dans une situation juridique de légalité de séjour. De même, nous avons relevé des dysfonctionnements en ce qui concerne les zones frontalières. Par exemple, quand un jeune est arrêté pour être entré illé-

# ■ QUELQUES RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DU RAPPORT

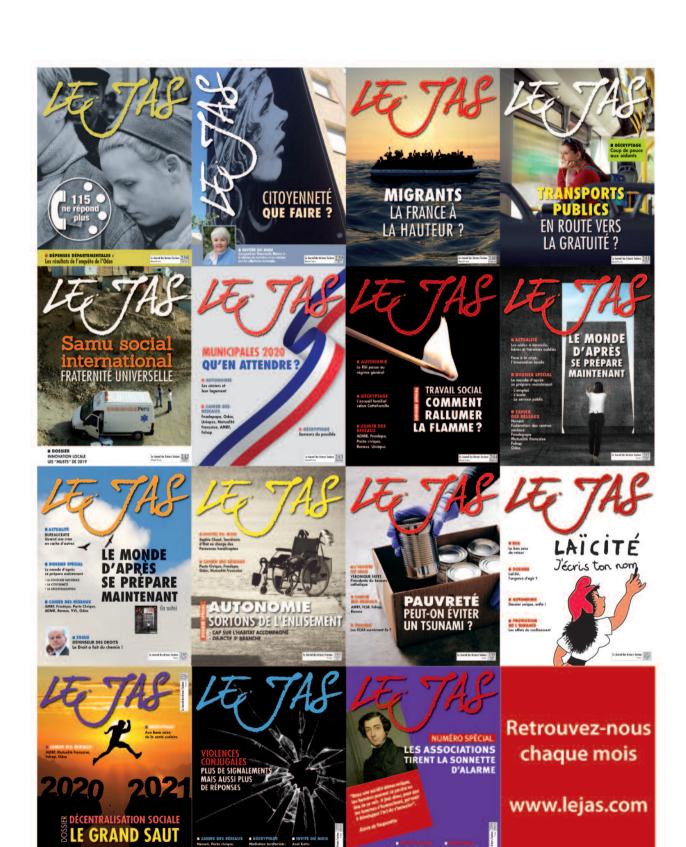
- Agir au niveau européen pour une coopération renforcée en matière de production de connaissances sur le fait migratoire, pour une coopération entre les chercheurs et les professionnels, pour une politique concertée d'accueil et d'accompagnement et pour une lutte contre les réseaux mafieux de traite des êtres humains.
- ➤ Soutenir la coopération locale entre l'action humanitaire, la veille sociale et l'intervention des professionnels de la protection de l'enfance.
- ► Élargir les compétences des observatoires de l'enfance à l'identification des situations de discrimination.
- ➤ Systématiser l'ouverture des lieux d'accueil d'urgence dans les zones sensibles et fluidifier dans les meilleurs délais possibles le recours au Parquet, au juge et aux services départementaux.
- ➤ Mobiliser des équipes mobiles pluridisciplinaires déjà expérimentées dans le secteur du handicap et de la protection de l'enfance pour les cas complexes et adaptées aux besoins spécifiques des jeunes migrants.
- ► Supprimer toute discrimination fondée sur l'âge d'arrivée en France des mineurs.
- ▶ Développer le recours aux contrats "jeunes majeurs" pour éviter les ruptures brutales de parcours qui viendraient alimenter l'insécurité sociale et la grande précarité, avec toutes les dérives qui en résultent.
- ► Systématiser par souci de simplification et d'humanité la régularisation du droit au séjour pour les mineurs pris en charge par la protection de l'enfance.

galement sur le territoire français, on le renvoie très vite d'où il vient, sans lui laisser le temps de faire valoir ses droits. Il faut donc à tout prix installer des dispositifs d'accueil d'urgence, en capacité de prendre en considération l'état physique et psychologique des jeunes migrants, et les accompagner dignement.

Le Jas: Vous insistez tout au long de votre rapport sur la volonté de ces jeunes de s'en sortir. Pouvez-vous nous en dire plus?

M.C.: En effet, la plupart des professionnels des associations et des services relèvent que la majorité de ces jeunes sont essentiellement soucieux d'apprendre pour pouvoir s'intégrer par leur travail dans notre pays. Ils sont

indiscutablement un espoir et non pas une difficulté. Cela a d'ailleurs été mis en relief dans un rapport de l'Odas en 2019, qui portait sur l'accueil des MNA dans les départements. Il serait donc utile que l'on cesse de débattre de la question des jeunes migrants que sous l'angle financier ou celui de la délinquance, qui ne concerne qu'une toute petite minorité de ces jeunes, au demeurant manipulés par des adultes. Je relève d'ailleurs que la plupart des rapports sur les MNA reconnaissent cette réalité-là. Mais il faut maintenant sortir de la formulation de bonnes intentions, pour engager de véritables réformes, car notre pays sortira grandi en traitant de façon exemplaire l'avenir de cette jeunesse. ■



# Allegez vos charges ...







# ... pas vos moyens!

Mediassoc est la centrale associative dédiée au secteur social, qui permet de mutualiser votre force d'achat et de réduire les coûts sur des postes de dépense importants, tels que votre parc automobile.

Mediassoc offre à ses utilisateurs un moyen simple et gratuit d'optimiser leur budget en bénéficiant de remises exceptionnelles sur l'achat de véhicules Renault et la location longue durée toutes marques.



# VOUS AVEZ LE DROIT DE VOULOIR UNE BANQUE AUSSI ENGAGÉE QUE VOUS



Nous sommes la 1<sup>re</sup> banque française reconnue pour sa performance RSE\*. Comme vous, nous sommes pleinement investis dans les dispositifs d'entraide et de solidarité au service de l'intérêt général. LA BANQUE POSTALE

BANQUE ET CITOYENNE

labanquepostale.fr/associations-gestionnaires.html

<sup>\* 1</sup>º banque francaise et 2º banque au monde pour ses performances extra financières selon l'ISS-ESG (notation publiée en 2019).

La Banque Postale – SA à Directoire et Conseil de Surveillance – Capital social 6 585 350 218 € – 115, rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 – RCS Paris n°421 100 645 ORIAS n°07 023 424.